

# L'emploi dans la production de films d'animation

Edition 2020



LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE  
Culture • Communication • Médias

Étude réalisée par Audiens, qui a pour objectif de connaître la structure des entreprises du secteur de la production de films d'animation, et de mesurer l'emploi et son évolution.

### Contact

Philippe DEGARDIN  
Service Pilotage & Statistiques, DATA  
74 rue Jean Bleuzen 92177 Vanves Cedex  
Tél. : 0 173 173 274

### Crédit illustration couverture :

De gauche à droite et de haut en bas :

**J'ai perdu mon corps**, de Jérémy Clapin © Xilam Animation / **Le Petit Nicolas - Tous en Vacances !**, de Wilson Dos Santos © Media Valley, Belvision / **Mush-Mush et les Champotes**, de Joeri Christiaen © La Cabane Productions, Thuristar, Cake entertainment / **Calamity, une enfance de Martha Jane Canary**, de Rémi Chayé © Maybe Movies, Nørlum, 2 Minutes, France 3 Cinéma / **Homeless Home**, de Alberto Vázquez © Autour de Minuit, Uniko / **Les Cahiers d'Esther, Histoires de mes onze ans**, de Riad Sattouf, Mathias Varin © Folimage, les Films du Futur, les Compagnons du Cinéma, Canal+ / **Pompon Ours** de Matthieu Gaillard © Supamonks.

Audiens remercie les sociétés de production qui ont accepté de mettre à disposition ces images pour illustrer l'étude.

# Audiens

## Notre rôle, notre mission

Héritier de plus de 180 ans de progrès et d'innovation sociale, Audiens est au cœur des enjeux de la culture, de la communication et de médias. Groupe de protection sociale paritaire fondé sur la force et les valeurs du dialogue social, Audiens développe son expertise au service exclusif des employeurs, des professionnels actifs ou retraités de la culture, en retraite complémentaire, santé, prévoyance, congés spectacles, actions sociale, médical et prévention.

Notre vocation : humaniser la relation avec les personnes et les entreprises, simplifier la protection sociale, sécuriser sur le long terme les carrières et les parcours de vie, innover pour accompagner les spécificités et les mutations de la profession.

## Quels sont nos métiers ?

### La retraite complémentaire

Au sein de l'Alliance professionnelle Agirc-Arrco, Audiens assure la gestion de la retraite complémentaire pour le compte des métiers de la culture, de la communication et des médias, des secteurs professionnels où les salariés ont souvent des parcours atypiques, à l'image des artistes et techniciens du spectacle ou des journalistes rémunérés à la pige.

### L'assurance de personnes et de biens

Complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail décès, rente éducation, rente conjoint, risques professionnels : des solutions sur mesure, collectives et individuelles, adaptées aux spécificités des professions culturelles.

### La Caisse des Congés Spectacles

Audiens assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens : recouvrement des cotisations auprès des employeurs et paiement des indemnités de congés payés aux bénéficiaires.

### L'accompagnement solidaire et la prévention sociale

Nous développons une politique de proximité vis-à-vis de nos publics : aides financières ciblées, assistantes sociales en entreprise, action d'accompagnement (retour à l'emploi, handicap, préparation à la retraite, soutien aux familles, aux personnes endeuillées...).

### Le médical et la prévention santé

Avec le Pôle santé Bergère, lieu de soins et de prévention dédié aux professionnels de la culture, la cellule psychologique ou les services de e-santé, nous mettons en œuvre des dispositifs dans une démarche d'approche globale des patients, du préventif au curatif.

### Les services aux professions

Audiens prend en charge la gestion de nombreux services pour les professionnels de la culture : études et statistiques, recouvrement de cotisations, Mission handicap, gestion sociale et RH avec la plateforme pure player Movinmotion...

# Une protection sociale adaptée aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel

## Des offres santé spécifiques

Conçue pour répondre aux spécificités des artistes et techniciens, la Garantie Santé Intermittents compte plus de 44 000 assurés, ce qui représente 77 000 personnes couvertes avec leurs familles.

Une garantie maintien de droits a été mise en place au 1er avril 2018, qui permet aux artistes et techniciens nouveaux retraités de bénéficier du maintien de leur couverture santé sans augmentation de tarif pendant les deux premières années de leur retraite.

## Indemnités de congés payés des artistes et techniciens, des processus simplifiés et sécurisés

Gérée par des représentants d'employeurs, la caisse des Congés Spectacles assure le paiement des congés payés aux artistes et techniciens employés de façon intermittente. Grâce à son principe de mutualisation, ce dispositif permet de garantir les droits à congés des intermittents du spectacle.

La gestion des activités de la caisse des Congés Spectacles s'est poursuivie, dans le respect du Contrat d'objectifs et de progrès (COP) conclu entre Audiens et l'Association Congés Spectacles et suivi par la Direction générale du Travail. Les objectifs du COP : amélioration du service rendu aux affiliés et aux bénéficiaires, augmentation du taux de reversement des indemnités de congés payés aux artistes et techniciens et maîtrise du taux de cotisation pour les employeurs.

## Mission Handicap du spectacle

Véritable innovation dans le monde de la culture, la Mission Handicap du spectacle vivant et enregistré est au service des entreprises et des salariés du secteur.

Son ambition, apporter une expertise opérationnelle sur les questions liées au handicap et favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des entreprises de la branche. Audiens en assure la gestion.

## **Le Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle**

Audiens a été désigné par l'Etat pour gérer le volet social de ce dispositif, en complément du volet indemnisation géré par Pôle Emploi. Son objectif : assurer un accompagnement social à finalité professionnelle des artistes et techniciens intermittents fragilisés ou ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation au titre des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage.

Le dispositif prévoit un entretien professionnel et un accompagnement spécialisé dans le secteur d'activité ciblé, des aides professionnelles et la prise en charge globale de la personne, tant sur le plan social que médical.

Depuis 2017, un accompagnement spécifique pour les femmes enceintes, pendant et après le congé maternité, a été mis en place.

## **Aide à la garde d'enfant pour les artistes et techniciens du spectacle**

Audiens a été désigné par le Ministère de la Culture comme opérateur du dispositif d'aide à la garde d'enfants d'artistes et techniciens intermittents, mis en place dans le cadre du FONPEPS (Fonds pour l'emploi pérenne dans le spectacle). Cette aide financière pour la garde de l'enfant jusqu'à ses 4 ans et ce, quel que soit le mode de garde, vise à favoriser l'emploi des artistes et techniciens, en tenant compte de l'organisation spécifique du travail de ce secteur.

## **Movinmotion**

Avec Movinmotion, les employeurs bénéficient d'une plateforme collaborative pure player qui simplifie l'embauche, la gestion sociale de la carrière et la paie des artistes et techniciens du spectacle.

Pour les intermittents, la plateforme est un véritable assistant professionnel : signature des contrats en ligne, coffre-fort numérique, recherche d'emploi, accès à leurs droits en temps réel...

1 500 clients et 55 000 intermittents lui font confiance.



## **Audiens**

74 rue Jean Bleuzen - 92177 Vanves Cedex

Tél : 0 173 173 000

Plus d'informations et de conseils sur [www.audiens.org](http://www.audiens.org)

# AnimFrance

## AnimFrance est le nouveau nom du SPFA, dévoilé à l'occasion du MIFA 2020.

Fondée en 1988 pour représenter la diversité des producteurs d'animation, cette organisation professionnelle rassemble aujourd'hui plus de 60 sociétés et studios, historiques ou nouveaux entrants, présents sur l'ensemble du territoire.

Unitaires ou sérielles, courtes ou longues, les œuvres produites par les adhérent.e.s d'AnimFrance sont l'expression des talents et des savoir-faire de l'animation française.

Elles sont uniques et forment un patrimoine pluriel, distingué et plébiscité à l'international et sur tous les écrans.

Portée par une formation d'excellence, l'animation française est une filière créatrice d'emplois, des plus traditionnels aux plus innovants.














**C'est pourquoi le dynamisme de la production de ces œuvres, leur diversité et leur visibilité doivent être au cœur des politiques publiques et accompagnés par les partenaires de la création. C'est la conviction portée par les adhérent.e.s d'AnimFrance. C'est celle qui permet à l'animation française d'être forte et reconnue, et de le rester à l'avenir.**

	La Chouette Compagnie
	La Station Animation
2 Minutes	Label Anim
Ankama Animations	Les Armateurs
Apaches	Les Cartooners
Autour de Minuit	Les Films du Nord
Bayard Jeunesse Animation	Les Productions Taranis
Caribara	Magelis
Ciel de Paris	Malil'Art Productions
Circus	Maybe Movies
Citia	Media Valley
Cottonwood Media	Method Animation
Cross River Productions	MIAM ! animation
Cube Creative Productions	Millimages
Cyber Group Studios	Mondo TV France
Dandelo	Monello Productions
Dargaud Media	Moving Puppet
Dupuis Editions & Audiovisuel	Oscar B Studio
Easy Peasy Entertainment	PM SA
Ellispanime Productions	Procidis
Folimage	Safari De Ville
Folivari	Samka Productions
Fortiche Production	Studio 100 Animation
Frog Box	Studio Redfrog
Gaumont Animation	Supamonks
GO-N Productions	Superprod
Hari Productions	Tant Mieux Prod
Illumination Mac Guff	TAT Productions
Je Suis Bien Content	Tchack
Julianne Films	TeamTO
La Cabane Productions	Technicolor Animation Productions
	Ubisoft Motion Pictures Rabbids
	Watch Next Media
	Xilam Animation
	Zodiak Kids Studio France



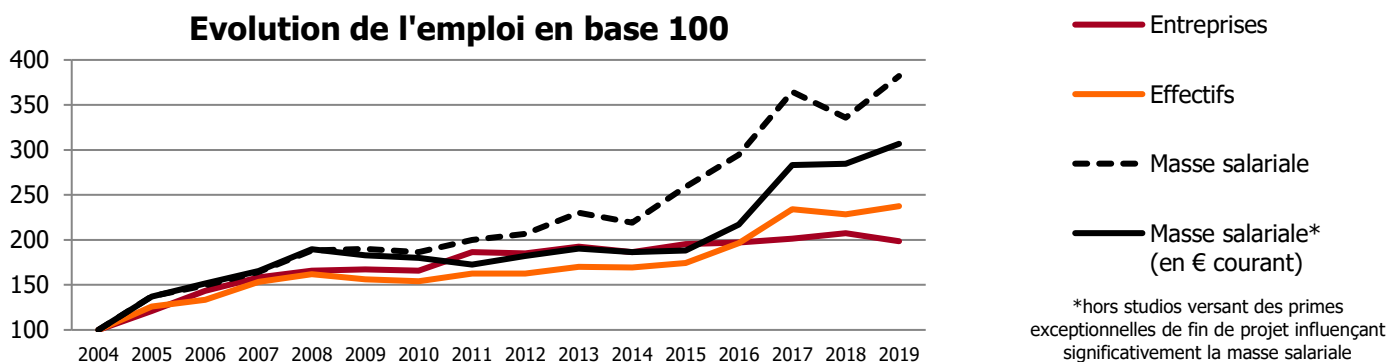
100, rue de la Folie Méricourt  
75011 Paris [www.animfrance.fr](http://www.animfrance.fr)

# Sommaire

<i>Ce qu'il faut retenir</i>	8
 <i>Source des données</i>	10
 <i>Les entreprises</i>	11
 <i>Masse salariale</i>	13
 <i>Les salariés</i>	14
 <i>Les salariés permanents</i>	15
 <i>Les salariés en CDD d'usage</i>	18
 <i>Nombre d'heures</i>	19
 <i>Profil détaillé des CDDU du secteur</i>	22
 <i>Les primo-entrants dans le secteur</i>	25
 <i>Les métiers de l'animation</i>	28
 <i>Données régionales</i>	33
 <i>Annexe 1 : périmètre de l'étude</i>	35
 <i>Annexe 2 : tableaux complémentaires</i>	40

## Ce qu'il faut retenir

### • Un secteur avec toujours un haut niveau d'activité en 2019 :



- Les **effectifs 2019 sont similaires à ceux du secteur en 2018** : autour de 7 500 salariés déclarés.
- La masse salariale connaît une augmentation conséquente à plus de 183 M€ en 2019, soit +14% par rapport à 2018. Toutefois celle-ci est à relativiser : la prime exceptionnelle versée par certains studios en 2018 a été déclarée en 2019 engendrant une baisse en 2018 (-8%) et donc une très forte hausse en 2019.
- Si l'on neutralise les studios concernés par ces primes liées aux résultats des films, **la masse salariale augmente de +1% en 2018 et de + 8% en 2019.**
- Le nombre d'heures déclarées progresse de 4% pour atteindre près de 6,7 millions d'heures en 2019.
- Le nombre d'entreprises actives dans le champ se stabilise à plus de 130 sur les cinq dernières années.
- La masse salariale médiane déclarée annuellement par entreprise est de 434 k€ et l'effectif médian associé est de 43 personnes déclarées.

### • Stabilisation des CDD d'usage, hausse des CDI

- Les **6 613 techniciens en CDDU déclarés dans le secteur représentent 85% des effectifs et 75% de la masse salariale** du secteur. Les effectifs en CDDU se stabilisent après une très forte augmentation en 2016/2017.
- **Le volume de travail moyen mesuré en heures reste également constant par technicien**, à plus de 800 heures en 2018 et 2019.
- La proportion de CDDU travaillant plus de 1 500 heures augmente (+24%).
- Près de 1 000 salariés sont employés en CDI. Leur nombre est en progression constante : +55% sur la période 2015/2019. En 2019, la masse salariale des permanents atteint 44 M€ (+16% par rapport à 2018).



## • Plus de la moitié des CDD d'usage avec une activité significative ne travaillent que dans le secteur de l'animation

- **53% des techniciens déclarés en 2019 n'ont pas d'autre activité connue à Audiens que celle dans le secteur des films d'animation et y ont travaillé au moins 500 heures sur l'année.**
- 528 personnes de 20/29 ans sont entrées dans le secteur en 2019 (et n'avaient pas d'activité dans les autres secteurs Audiens auparavant).
- La part des femmes parmi les primo-entrants en CDDU atteint 43% en 2019. Elle est en progression constante depuis 2010 (30%), signe de la féminisation en cours du secteur.

## • Poursuite de la féminisation du secteur

- Plus de 2 700 femmes travaillent actuellement dans le secteur.
- **La part des femmes dans le secteur est en progression constante** : elles représentaient 32% des effectifs en 2014, 36% en 2017 et **38% en 2019**.
- **En 2019, elles représentent 34% du volume d'heures travaillées et 37% de la masse salariale.**
- **En dix ans, le nombre de salariées sous CDDU a doublé**, passant de 1 200 à 2 400.
- La part des femmes dans les effectifs des métiers de réalisation de films d'animation est passée de 32% en 2018 à 36% en 2019. Leur part sur le métier du story-board est de 31%.
- **L'animation** qui représente la plus grosse part des effectifs du secteur (27%) **compte 34% de femmes.**
- **Certaines fonctions comme la gestion de production sont très féminisées (65%).**

## • Certains départements de plus en plus dynamiques dans le secteur de l'animation

- **A l'image de la Charente**, qui est passée en 10 ans de 9 studios et 380 salariés en 2009 à 21 studios et près de 1 000 salariés en 2019 **et de la Drôme** (3 studios et 150 salariés en 2009, 9 studios et 400 salariés en 2019).
- **Paris reste le département regroupant le plus de studios** en 2019 (74), pour près de 4 900 salariés déclarés. **Mais les profils des salariés y sont différents des autres départements français** : salariés plus âgés à Paris (44% de plus de 35 ans, contre 38% en Charente, 28% dans l'Hérault) et un taux de cadres plus élevé (40% de cadres contre 39% en Charente et 23 % dans la Drôme).

## Source des données

En tant que groupe professionnel, les entreprises de la production de films d'animation adhèrent aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens. Les **déclarations nominatives annuelles des salaires (jusqu'en 2016)** et les **déclarations sociales nominatives (depuis 2017)** retournées par les entreprises, nous permettent d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations renseignent notamment, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

Quelques entreprises ont relevé historiquement d'autres caisses de retraite complémentaire pour leur personnel permanent, les données sur les périodes concernées ne font donc pas partie de l'étude. Mais, soit ces structures ont cessé leur activité sur la période, soit nous avons récupéré le personnel permanent en milieu de période : **depuis 2018, il n'y a plus aucune entreprise avec de l'activité déclarée pour laquelle on ne récupère pas les données du personnel permanent.**

### Quelques définitions

Les différentes catégories professionnelles étudiées dans ce document sont :

- le personnel technique et administratif ayant le statut de cadre ;
- le personnel technique et administratif n'ayant pas le statut de cadre.

**Le personnel artistique en CDD d'usage (au sens des emplois de l'annexe 10 de l'assurance chômage) n'est pas présenté dans cette étude.**

Le classement en tant que cadre ou non cadre s'appuie sur la convention collective appliquée par l'entreprise. Les fonctions de cadre étant homologuées par l'Agirc.

Dans les données Audiens, un « **permanent** » est une personne en CDI ou en CDD de droit commun. Dans cette étude, les CDD d'usage peuvent être appelés « **CDDU** ».

### Champ

Le périmètre du secteur de l'animation a été défini en concertation avec AnimFrance et le CNC.

Le champ retenu pour cette étude est composé de 199 entreprises<sup>1</sup>.

La notion d'entreprise s'entend au sens du SIREN. La situation de chaque entreprise résume la situation de l'ensemble des établissements de cette entreprise. Néanmoins, pour certaines entités de ce périmètre, et notamment pour Europacorp, nous ne retenons que l'activité relative à la production de films d'animation, et nous écartons les autres types de films - de télévision ou de cinéma.

---

<sup>1</sup> Nous dénombrons 199 entreprises sur la période 2004-2019, dont 133 sont en activité en 2019.

## Les entreprises

Le champ de l'étude est déterminé par les entreprises de la liste se trouvant en annexe. Nous ne considérons que celles qui ont déclaré du personnel à Audiens.

**Plus de 130 entreprises actives composent le secteur de la production de films d'animation depuis 2015. Le nombre d'entreprises dans le champ a augmenté de +19% en 10 ans (2009-2019), et +1% sur les 5 dernières années (2015-2019). Il y a donc une stabilisation du nombre d'entreprises actives dans le champ sur les 5 dernières années.**

### Taille des entreprises du secteur

Le secteur de la production de films d'animation est composé :

- **de grosses entreprises**

9 entreprises cumulent, en 2019, 50% de la masse salariale totale du secteur. L'année précédente elles étaient 12 à cumuler la moitié de la masse salariale totale.

- **mais aussi d'entreprises avec peu ou pas de salariés permanents :**

21% ne déclarent pas de personnel permanent au 31/12 et 41% en déclarent moins de 5.

En 2019, 60 entreprises du secteur (45%) déclarent plus de 500 k€ de masse salariale brute.

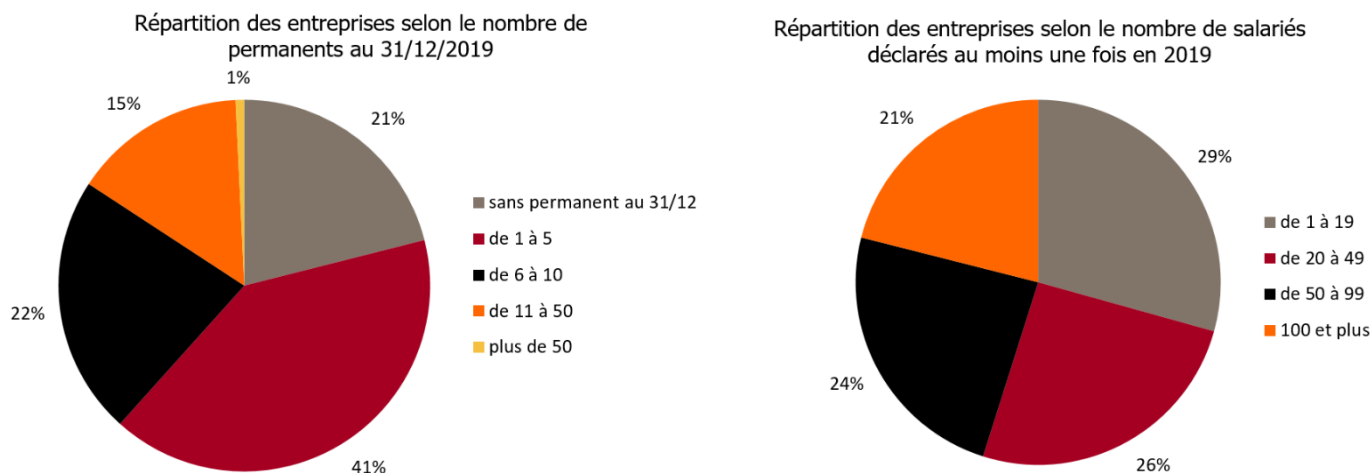
**Tableau 1 : Nombre d'entreprises actives en fonction de la masse salariale brute**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Moins de 50 k€	12	11	16	11	20	18	17	23	21	17	15	20	17	16	13	15
De 50 à 200 k€	15	24	22	30	19	25	29	30	32	33	40	37	36	25	33	19
De 200 à 500 k€	13	13	21	23	28	26	21	26	25	29	23	25	28	25	28	39
De 500 k€ à 1 M€	9	14	14	21	18	18	19	16	21	20	13	20	18	26	23	15
De 1 à 2 M€	13	10	12	12	13	15	13	17	13	19	22	17	15	23	20	22
Plus de 2 M€	5	9	11	9	13	10	12	13	12	11	12	12	18	20	22	23
<b>Ensemble des entreprises</b>	<b>67</b>	<b>81</b>	<b>96</b>	<b>106</b>	<b>111</b>	<b>112</b>	<b>111</b>	<b>125</b>	<b>124</b>	<b>129</b>	<b>125</b>	<b>131</b>	<b>132</b>	<b>135</b>	<b>139</b>	<b>133</b>
Part avec 500 k€ ou plus	40%	41%	39%	40%	40%	38%	40%	37%	37%	39%	38%	37%	39%	51%	47%	45%

*Lecture : En 2019, 23 entreprises ont déclaré plus de 2M€ en masse salariale sur l'année.*

84% des entreprises du secteur ont déclaré 10 permanents ou moins au 31/12/2019, dont 21% aucun. Afin de tenir compte des flux de CDD d'usage qui sont très nombreux dans le secteur, nous proposons une autre façon de définir la taille de l'entreprise, en tenant compte de tous les salariés déclarés au moins une fois par l'entreprise (en CDD d'usage, en CDD de droit commun ou bien en CDI) : comme en 2018, plus de 40% des entreprises ont déclaré au moins 50 personnes différentes sur l'année 2019.

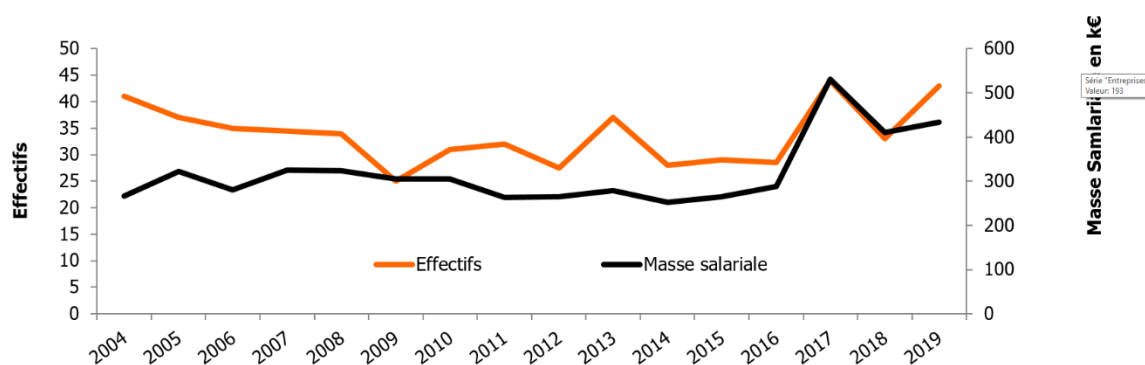
**Figure 1 : Répartition des entreprises par taille, en termes d'effectifs**



*Lecture : En 2019, 22% des entreprises du champ ont déclaré entre 6 et 10 salariés permanents au 31 décembre 2019 (figure de gauche). En utilisant une autre échelle (figure de droite), elles sont 24% à avoir déclaré entre 50 et 99 salariés (CDI ou CDD, y compris CDDU) au moins une fois dans l'année.*

Les effectifs médians en nombre de personnes différentes déclarées sur une année et les masses salariales médianes restent en 2019 à un niveau élevé, avec 43 salariés déclarés sur l'année pour l'effectif médian et 434 k€ pour la masse salariale médiane.

**Figure 2 : Evolution des effectifs médians en nombre de personnes déclarées au moins une fois sur l'année et des masses salariales médianes**



*Lecture : En 2019, 50% des entreprises ont déclaré moins de 43 personnes différentes sur l'année, 50% en ont déclaré plus. Et 50% ont déclaré moins de 434 k€ sur l'année, 50% en ont déclaré plus.*

## Statut juridique

Dans le secteur, le statut juridique le plus répandu est la SARL (société à responsabilité limitée) représentant 36% des structures mais cette proportion a tendance à baisser avec le temps (48% en 2009) au profit des SAS (Société par Actions Simplifiée), passant de 29% en 2009 à 35% en 2019, des SASU (SAS à associé unique) ; 4% en 2009, 14% en 2019 et des EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) ; 3% en 2009, 7% en 2019.

## Masse salariale

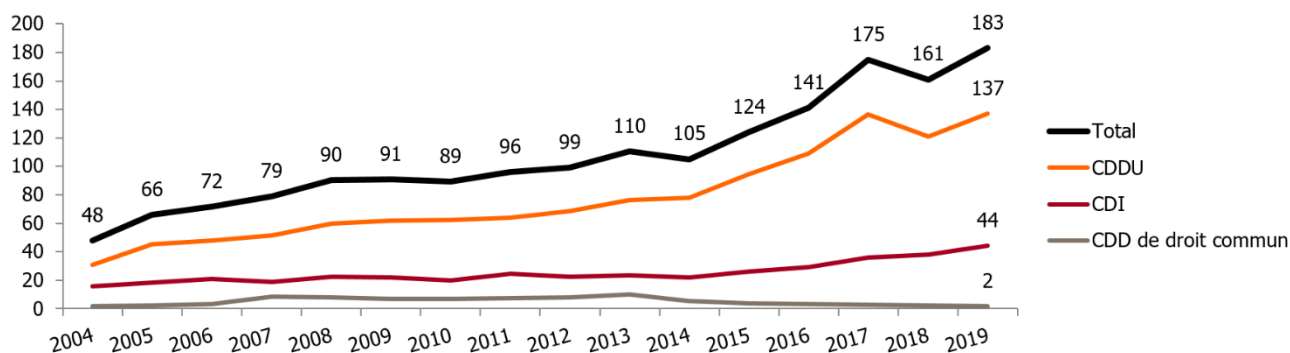
Il s'agit du salaire brut après abattement pour frais professionnels (pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction) déclaré par les entreprises du secteur.

La masse salariale est en croissance sur la période de 2004 à 2019 et bien qu'une baisse soit observable en 2018<sup>2</sup>, elle reste à un haut niveau d'activité : plus de 183 M€ sont déclarées en 2019. L'activité des quelques entreprises, cumulant les masses salariales les plus importantes, influence fortement l'évolution du champ tout entier.

Les CDDU représentant une grande partie de l'emploi du secteur, l'évolution de la masse globale est donc très corrélée à l'évolution de la masse salariale relative aux techniciens en CDD d'usage déclarés dans le secteur.

La masse salariale des CDI continue sa progression en 2019 : +16% par rapport à 2018.

**Figure 3 : Masse salariale en M€ par type de contrat**



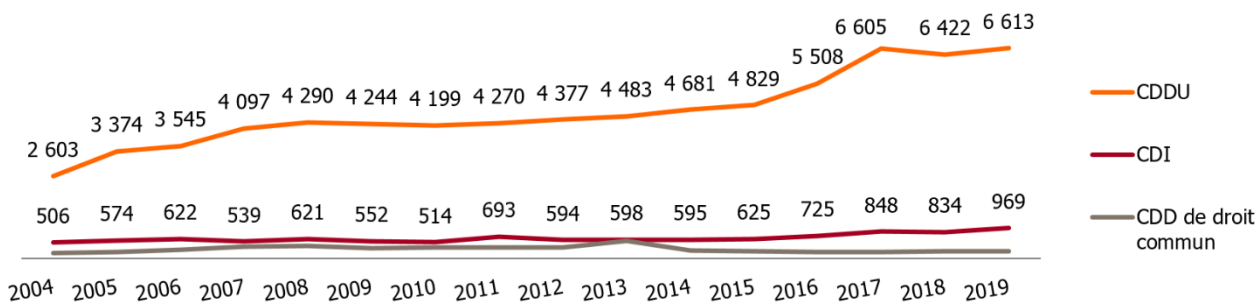
*Lecture : En 2019, 183 M€ de masse salariale brute ont été déclarés dans le secteur, tous contrats confondus. 137 M€ ont été déclarés pour les CDDU.*

<sup>2</sup> Cette baisse n'est pas liée à une baisse d'effectifs ou de salaires mais à la baisse des primes exceptionnelles de fin de projet versées dans certains studios, observées de façon significative en 2017 et en 2019 mais pas en 2018, celles-ci ayant été reportées sur 2019.

## Les salariés

Depuis 2017, autour de 7 500 salariés ont exercé une activité dans le secteur, dont environ 6 500 techniciens en CDD d'usage (plus de 86% des personnes déclarées).

Figure 4 : Effectifs par type de contrat



*Lecture : En 2019, 6 613 techniciens différents ont été déclarés en CDDU au moins une fois par une des entreprises du secteur.*

### Les CDI

Par rapport à la période étudiée, le volume de CDI déclarés dans le secteur reste élevé en 2019 avec plus de 969 personnes déclarées sous ce contrat. A l'intérieur de ces contrats, on note une hausse des cadres : +13% par rapport à 2018, le taux de cadres parmi les CDI passant de 52% en 2011 à 69% en 2019.

### Les CDD de droit commun

Ils ne sont pas très nombreux et peuvent fluctuer d'une année sur l'autre. Les statistiques établies sur ces contrats peuvent donc être très variées dans leurs résultats. Ils concernent majoritairement des postes de non-cadre (entre 60 et 85% selon les années). Il est à noter que les stagiaires ne sont pas pris en compte dans cette typologie et donc ne font pas partie de l'étude, si la déclaration de l'entreprise indique clairement qu'il s'agit d'un stage.

### Les CDDU

Pour étudier les caractéristiques des salariés, nous distinguons les CDD dit d'usage des contrats de droit commun car les pratiques et les problématiques ne sont pas les mêmes pour ces deux populations.

Le nombre de techniciens en CDD d'usage déclarés dans le secteur a fortement progressé sur la période : de 2 600 personnes différentes déclarées en 2004 à plus de 4 000 en 2007, et plus de 6 500 à partir de 2017.

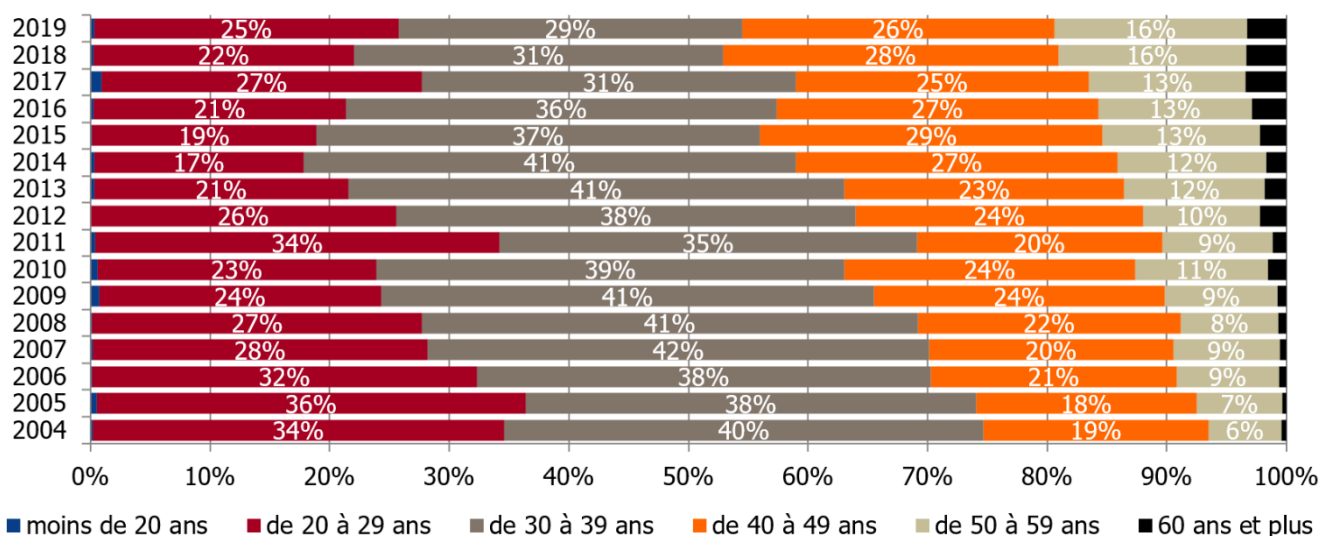
# ★ Les salariés permanents

## Données démographiques

### De jeunes salariés

Les salariés en CDI du secteur sont jeunes : chaque année observée, la part des moins de 40 ans est à minima de 53%.

Figure 5 : Part des effectifs en CDI par tranche d'âges



*Lecture : En 2019, 25% des salariés en CDI déclarés dans le secteur ont entre 20 et 29 ans.*

## Les équivalents temps plein<sup>3</sup> (etp)

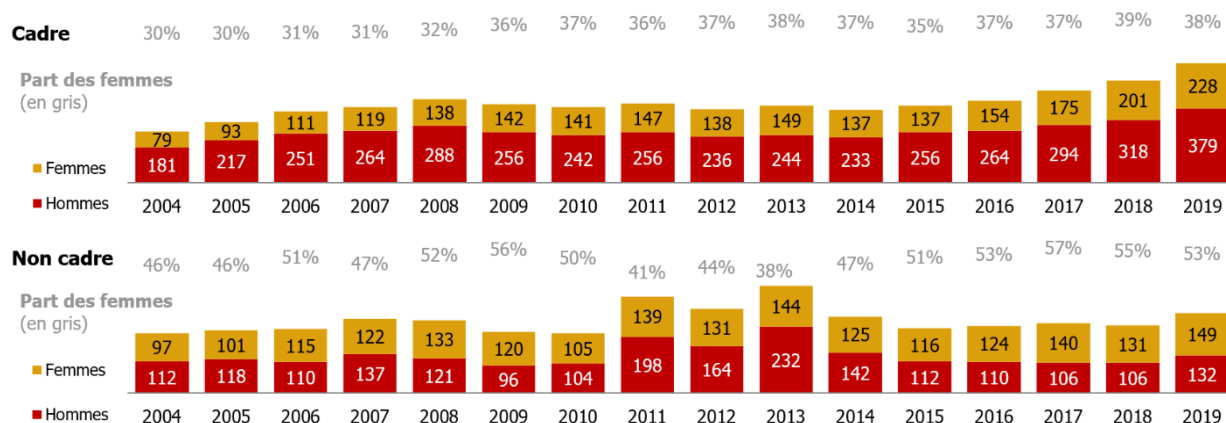
Afin de tenir compte de la durée des périodes d'activité (notamment pour les CDD de droit commun) et des éventuels temps partiels, étudions les équivalents temps plein (etp). C'est-à-dire le nombre de personnes en temps plein sur toute l'année nécessaires pour occuper l'ensemble des postes.

Ce comptage en etp permet d'une part de lisser les écarts qui pourraient exister selon les années, du recours plus en moins important de CDD de droit commun. D'autre part, il permet de comparer des niveaux de salaire sur la base d'un même temps travaillé.

<sup>3</sup> Deux variables interviennent dans le calcul des etp :

- 1- la durée du contrat calculée en nombre de jours calendaires ;
- 2- le taux de temps partiel qui indique une éventuelle réduction du temps de travail.

**Figure 6 : Effectifs en équivalents temps plein des CDI et CDD de droit commun**



*Lecture : En 2019, l'équivalent de 228 femmes cadres et de 375 hommes cadres en temps plein ont été déclarés : les femmes représentent 38% des etp cadres.*

### Des emplois qualifiés

Le nombre d'ETP relatif à des postes de cadres ne cesse d'augmenter et correspond à plus du double des etp non-cadres en 2019 : 607 ETP cadres et 281 ETP non-cadres. Cette différence du nombre d'ETP entre les deux catégories coïncide également avec la différence observable au niveau des effectifs.

### Féminisation du personnel permanent

**Même si les hommes sont toujours majoritaires, les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur** des films d'animation.

Dans les effectifs en équivalent temps plein, la part des femmes parmi les cadres est tendanciellement en augmentation. Elles sont plus nombreuses que les hommes chez les non-cadres depuis 2015.



## Les salaires bruts

**Dans le secteur, en 2019, le salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein est de 64,6 k€ pour un cadre et de 24,6 k€ pour un non-cadre.**

Dans les postes de cadres, le salaire augmente significativement avec l'âge. Les effectifs des non cadres (en particulier au-dessus de 40 ans) étant faibles, il n'est pas possible d'établir la même corrélation en analysant les salaires moyens de cette catégorie par âge.

**Tableau 2 : Salaire annuel brut moyen (en k€) pour un équivalent temps plein**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 20 ans											39,3					
de 20 à 29 ans	35,1	35,7	35,0	36,3	39,3	37,8	33,2	36,3	36,7	37,9	34,4	36,0	39,3	39,7	39,2	38,3
de 30 à 39 ans	46,9	48,9	50,5	51,3	54,3	54,7	50,1	49,8	52,9	51,9	48,8	51,1	51,8	53,3	51,9	49,5
de 40 à 49 ans	53,7	59,1	59,6	62,6	64,3	70,5	69,6	70,3	72,8	70,0	64,6	68,3	71,8	77,6	72,2	72,9
de 50 à 59 ans	68,1	63,5	66,1	80,9	81,9	76,8	72,7	76,1	77,7	92,5	76,1	87,0	86,5	101,8	88,0	81,9
60 ans et plus	10,1	39,0	46,5	64,5	58,9	87,3	94,2	99,1	95,9	89,5	61,4	63,6	66,0	70,9	78,8	91,5
âge non renseigné																
<b>Cadre (tous âges compris)</b>	<b>48,4</b>	<b>50,4</b>	<b>52,3</b>	<b>55,6</b>	<b>57,6</b>	<b>60,2</b>	<b>58,2</b>	<b>58,9</b>	<b>62,5</b>	<b>62,6</b>	<b>57,3</b>	<b>62,2</b>	<b>63,6</b>	<b>69,6</b>	<b>66,1</b>	<b>64,6</b>
moins de 20 ans	9,2	6,7	9,2	13,7	15,3	12,0	10,3	11,5	14,4	10,9	11,5	14,5	17,3	9,2	11,7	21,7
de 20 à 29 ans	22,7	22,6	22,7	23,3	21,4	21,5	21,5	22,0	22,1	22,3	19,9	19,8	20,6	20,3	21,6	21,7
de 30 à 39 ans	25,6	26,0	27,3	27,7	28,6	27,8	27,3	28,9	27,4	28,4	26,1	27,1	27,3	28,6	28,8	29,3
de 40 à 49 ans	15,6	21,9	19,1	23,7	21,5	19,4	21,5	25,0	25,1	29,3	27,4	28,7	27,8	30,3	32,3	32,1
de 50 à 59 ans	18,0	19,8	18,9	16,8	16,5	19,1	21,0	24,4	22,1	20,5	19,5	20,3	21,4	19,6	29,3	24,1
60 ans et plus			18,5	15,5	24,8	24,5	22,6	23,3	19,5	50,4	9,7	30,9	31,0	28,7	25,4	24,3
âge non renseigné		27,0			15,6	29,1										
<b>Non cadre (tous âges compris)</b>	<b>22,7</b>	<b>23,3</b>	<b>23,2</b>	<b>24,1</b>	<b>23,2</b>	<b>22,9</b>	<b>22,8</b>	<b>24,2</b>	<b>24,2</b>	<b>25,1</b>	<b>23,1</b>	<b>23,8</b>	<b>24,1</b>	<b>23,4</b>	<b>24,7</b>	<b>24,6</b>

*Lecture : En 2019, le salaire brut moyen d'un cadre de 30 à 39 ans en équivalent temps plein est de 49,5 k€ annuel.*

NB : Les moins de 20 ans et les 60 ans et plus sont trop peu nombreux pour déterminer un salaire moyen significatif.

## ★ Les salariés en CDD d'usage

Dans cette partie, nous étudions les techniciens en CDDU qui représentent 86% des effectifs du secteur en 2019.

### Données démographiques

#### Evolution de ces effectifs

Le nombre de personnes déclarées en CDD d'usage en 2019 est légèrement supérieur au nombre de personnes déclarées en 2018 et s'inscrit dans une croissance globale d'environ **+7% par année depuis 2004**. Nous observons une certaine stabilisation des effectifs en CDDU. Toutefois, nous verrons dans la suite de l'étude que les volumes d'activité augmentent en nombre d'heures déclarées, et le nombre de personnes en CDDU ayant travaillé plus de 500 heures est en croissance.

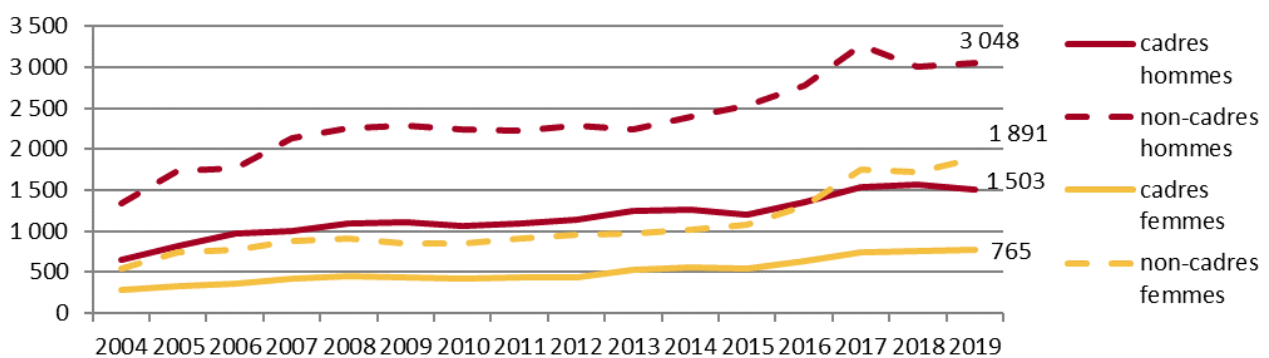
#### La féminisation continue parmi les CDD d'usage

Les effectifs masculins de techniciens cadres connaissent une légère baisse en 2019, alors que les effectifs féminins, qu'ils soient cadres ou non cadres continuent d'augmenter en 2019, avec respectivement +0,5% et +10% d'augmentation.

#### Légère différence dans le taux de cadres en 2019

Les effectifs masculins baissant uniquement parmi les cadres, le taux de cadres parmi les hommes techniciens est en légère diminution : 34% en 2018, 33% en 2019. Le taux de cadres parmi les femmes passe lui de 31% en 2018 à 29% en 2019.

Figure 7: Effectifs techniciens en CDDU par genre

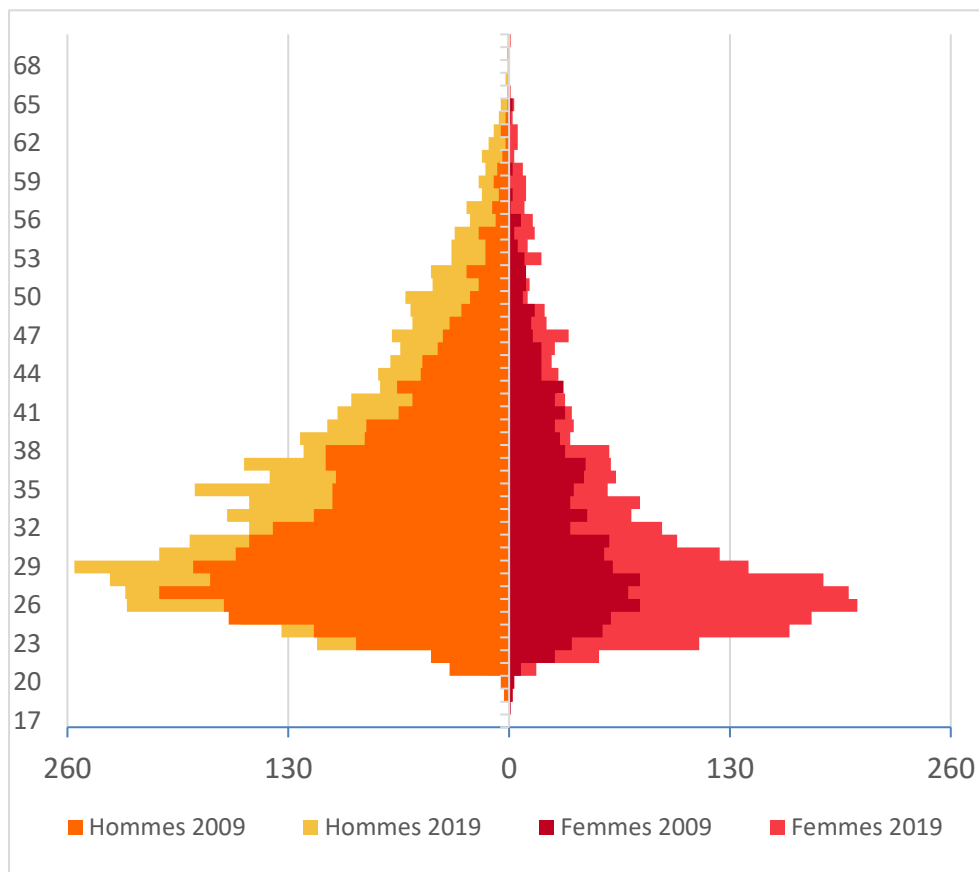


*Lecture : En 2019, on dénombre 1 503 hommes et 765 femmes cadres techniciens en CDDU.*

Les techniciens en CDDU de la production de films d'animation **sont très jeunes avec 64% de moins de 35 ans en 2019.**

Sur la pyramide des âges ci-contre, on observe qu'entre 2009 et 2019, **les effectifs féminins ont particulièrement progressé** : le nombre de techniciens dans le secteur est passé d'environ 3 000 en 2009 à 4 200 en 2019 (+36%) et le nombre de techniciennes a doublé, passant de 1 200 à 2 400 (+100%).

**Figure 8 : Pyramide des âges des CDDU techniciens déclarés en 2009 et en 2019 dans le secteur**



## ★ Nombre d'heures

### Présentation de l'échantillon de travail utilisé pour les données sur le nombre d'heures et les métiers

**Le nombre d'heures, comme les métiers présentés plus tard dans l'étude, ne sont pas appréhendés sur la même base de données que les données d'emploi globales.** En effet, ces informations ne sont présentes que dans les **déclarations sociales nominatives brutes** des entreprises et non dans les données intégrées dans le système d'informations d'Audiens. Cependant, on constate avec le tableau 3 ci-dessous qu'il n'y a pas beaucoup d'écart entre les données intégrées et les données brutes. Aussi, les déclarations sociales nominatives n'étant exploitées que depuis 2017, l'historique pour ce type de données ne sera cette année que de 3 ans.

**Tableau 3 : Ratios de l'échantillon utilisé à partir des DSN brutes par rapport aux données d'emploi globales**

	2018	2019	Evol.
<b>Rappel ensemble des données</b>			
Nombre de salariés	7 374	7 661	3,9%
Masse salariale	161 041	183 209	13,8%
Nombre de CDDU	6 422	6 613	3,0%
<b>Echantillon données brutes de la DSN</b>			
Nombre de salariés	7 362	7 645	3,8%
Masse salariale	159 157	175 917	10,5%
Nombre de CDDU	6 408	6 602	3,0%
Taux Echantillon DSN - Nombre de salariés	99,8%	99,8%	
Taux Echantillon DSN - Masse salariale	98,8%	96,0%	
Taux Echantillon DSN - Nombre de CDDU	99,8%	99,8%	

*Lecture : En 2019, 7 645 salariés sur 7 661 présents dans la base globale sont présents dans la base brute utilisée pour les données heures et métiers.*

Nous comptabilisons ici le nombre d'heures déclarées par ces entreprises pour leur personnel non artistique.

**6,7 millions d'heures ont été déclarées en 2019 par les entreprises du secteur, soit +4% par rapport à 2018** et tous les types de contrat sont concernés par cette hausse.

En rapportant aux effectifs, on constate que le nombre moyen d'heures déclarées par personne augmente pour les CDD de droit commun (+18%) et diminue légèrement pour les CDI (-2%).

**Tableau 4 : Nombre d'heures (en milliers) et nombre d'heures moyen déclarées par personne**

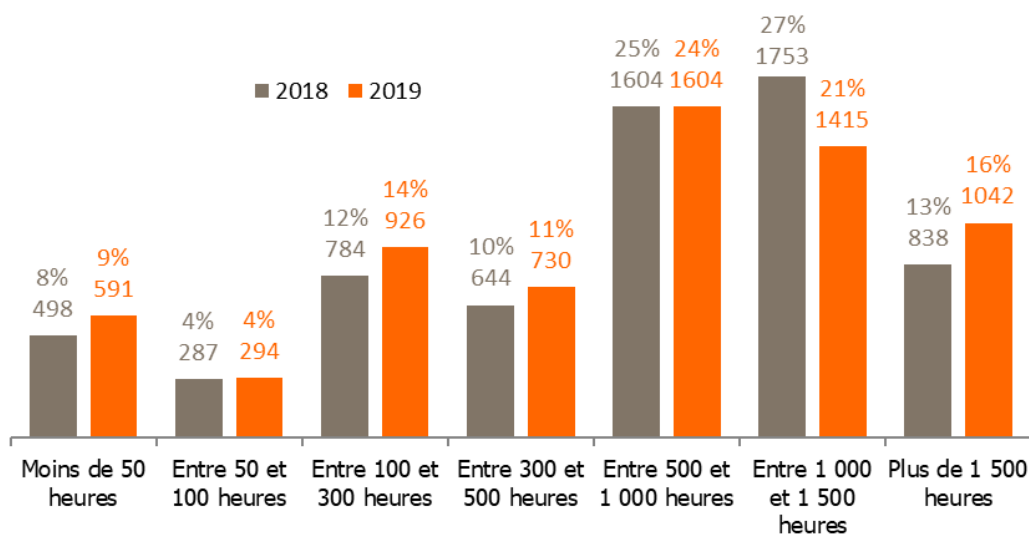
	Nombre d'heures (en milliers)		Evolution	Nombre d'heures moyen par personne		Evolution
	2018	2019		2018	2019	
CDI	1 201	1 318	10%	1 443	1 415	-2%
CDD de droit commun	122	137	12%	545	643	18%
CDDU	5 186	5 314	2%	809	805	0%
<b>Total</b>	<b>6 509</b>	<b>6 768</b>	<b>4%</b>	<b>884</b>	<b>885</b>	<b>0%</b>

*Lecture : En 2019, 5,314 millions d'heures ont été déclarées pour les CDDU. Et le nombre moyen d'heures déclaré pour un CDDU sur l'année 2019 est de 805 heures.*

**Dans le secteur, plus de 4 000 techniciens ont cumulé plus de 500 heures avec leurs périodes d'activité en CDD d'usage en 2019, soit 62% des effectifs CDDU** contre environ 4 200 en 2018 (64%). Plus précisément, la tranche ayant travaillé entre 1 000 et 1 500 heures a diminué de 19%, mais celle à plus de 1 500 heures a augmenté de 24%.

La proportion de CDDU ayant fait une très brève apparition dans le secteur en 2019 (moins de 50 heures) a quant à elle augmenté, passant de 8% à 9%.

**Figure 9 : Effectifs CDDU et répartition par volume d'heures travaillées annuellement dans le secteur en 2018 et 2019**



*Lecture : En 2019, 1 415 personnes en CDDU ont travaillé entre 1 000 et 1 500 heures dans le secteur, soit 21% des effectifs en CDDU.*



# Profil détaillé des CDDU du secteur

## Mobilité des CDDU dans le secteur

Sur les 16 années étudiées, plus de 19 913 techniciens en CDD d'usage différents ont été déclarés au moins une fois dans le secteur.

Plus de 1 200 techniciens ont été déclarés pour la toute première fois dans le secteur en 2019. Ils sont nombreux à être déclarés sur une année ou deux : 38% des hommes et 41% des femmes.

A l'inverse, plus de 3 500 personnes (soit 19% des hommes et 15% des femmes) ont été déclarées au moins 7 des 16 années, en CDDU par les entreprises du périmètre. Parmi les personnes travaillant encore en 2019 dans le secteur, la grande majorité (73%) a travaillé plus de 500 heures cette dernière année.

Ces informations sont à croiser avec l'activité hors du secteur, données que l'on retrouve dans le chapitre suivant « Mobilité des CDDU dans d'autres secteurs du spectacle »

**Tableau 5 : CDDU techniciens par genre et par nombre d'années de présence dans le secteur**

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	Total
Hommes	5 033	2 229	1 277	879	682	507	391	345	285	262	246	199	200	156	188	271	13 150
Femmes	2 747	1 292	708	483	313	231	163	132	108	84	91	82	72	80	86	91	6 763
<b>Total</b>	<b>7 780</b>	<b>3 521</b>	<b>1 985</b>	<b>1 362</b>	<b>995</b>	<b>738</b>	<b>554</b>	<b>477</b>	<b>393</b>	<b>346</b>	<b>337</b>	<b>281</b>	<b>272</b>	<b>236</b>	<b>274</b>	<b>362</b>	<b>19 913</b>
En % parmi les hommes	38%	17%	10%	7%	5%	4%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	1%	1%	2%	100%
En % parmi les femmes	41%	19%	10%	7%	5%	3%	2%	2%	2%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	100%
En % sur le total	39%	18%	10%	7%	5%	4%	3%	2%	2%	2%	2%	1%	1%	1%	1%	2%	100%

*Lecture : Sur les 13 150 hommes déclarés au moins une fois en CDDU entre 2004 et 2019, 262 l'ont été sur 10 années différentes.*

Le secteur de l'animation est un secteur particulier pour les techniciens en CDD d'usage car, contrairement à d'autres secteurs, **la longueur des projets entraîne un nombre élevé de personnes ne travaillant que pour un seul employeur : 80% en 2019.**

Le nombre moyen d'employeurs par technicien sur l'année n'évolue pas non plus grandement sur la période et reste toujours proche de 1,3.

**Tableau 6 : Répartition des CDDU techniciens par nombre d'employeurs dans le secteur et nombre moyen d'employeurs sur l'année**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1	81%	82%	75%	77%	77%	78%	78%	71%	76%	77%	77%	77%	77%	76%	78%	80%
2	16%	14%	20%	17%	18%	18%	17%	24%	19%	17%	18%	18%	17%	18%	17%	16%
3 ou plus	4%	4%	6%	6%	5%	5%	5%	5%	5%	6%	5%	6%	6%	6%	5%	4%
<b>Nombre moyen d'employeurs sur</b>	<b>1,24</b>	<b>1,23</b>	<b>1,32</b>	<b>1,31</b>	<b>1,29</b>	<b>1,28</b>	<b>1,29</b>	<b>1,36</b>	<b>1,30</b>	<b>1,31</b>	<b>1,30</b>	<b>1,31</b>	<b>1,31</b>	<b>1,31</b>	<b>1,29</b>	<b>1,27</b>

*Lecture : En 2019, parmi les personnes déclarées au moins une fois en CDDU, 80% n'ont travaillé que pour un seul employeur. Et la moyenne du nombre d'employeurs sur l'année par technicien est de 1,27.*

## Mobilité des CDDU dans d'autres secteurs du spectacle

### Méthodologie

Pour étudier si les CDDU déclarés dans le secteur de l'animation travaillent aussi dans d'autres secteurs du spectacle, nous considérons :

- d'une part, leur activité déclarée dans le secteur de la production de films d'animation en 2019, en masse salariale et en durée de travail, tous contrats confondus (s'ils ont eu d'autres contrats que le CDD d'usage) ;
- d'autre part, les salaires et temps de travail relevant d'autres secteurs couverts par Audiens, tous contrats confondus (s'ils ont eu d'autres contrats que le CDD d'usage).

Ne sont pas comptabilisées :

- les allocations chômage des annexes 8 et 10
- les indemnités des congés spectacles

Nous nous focalisons ici **sur la seule année 2019**. Cela ne signifie pas que ces salariés n'ont pas travaillé dans d'autres secteurs au cours de leur carrière.

Aussi, comme le temps de travail entre dans la définition des profils, nous travaillons ici sur les déclarations brutes relatives à 6 500 techniciens en CDDU, sur les 6 518 présents dans la base globale.

### Ont été définis 4 profils d'activité :

- **Les « 100% Animation »** : ayant cumulé plus de 500 heures dans les studios d'animation du périmètre de l'étude sur l'année, cette activité constituant l'ensemble de leur activité déclarée à Audiens
- **Les « assidus »** : ayant cumulé plus de 500 heures dans les studios d'animation du périmètre de l'étude sur l'année, cette activité ne constituant pas l'ensemble de leur activité déclarée à Audiens
- **Les « occasionnels »** : ayant cumulé moins de 500 heures dans les studios d'animation du périmètre de l'étude mais ayant cumulé plus de 500 heures dans l'ensemble des secteurs « Audiens » (films d'animation, productions audiovisuelle et cinématographique, prestations techniques...)
- **Les « éphémères »** : ayant cumulé moins de 500 heures dans les studios d'animation du périmètre de l'étude ainsi que dans l'ensemble des secteurs « Audiens »

### En fonction de la mixité de leur activité :

- **« 100% Animation »** : 100% de leurs heures déclarées à Audiens le sont dans les studios d'animation du périmètre
- **« majoritaire Animation »** : Entre 60% et 99% de leurs heures déclarées à Audiens le sont dans les studios d'animation du périmètre
- **« majoritaire Autres secteurs »** : Entre 60% et 99% de leurs heures déclarées à Audiens le sont dans les autres secteurs « Audiens » (productions audiovisuelle, et cinématographique, prestations techniques...)
- **« mixte »** : les heures déclarées à Audiens se répartissent entre les studios d'animation et les autres secteurs « Audiens », avec une part relative aux studios d'animation située entre 41% et 59% des heures déclarées.

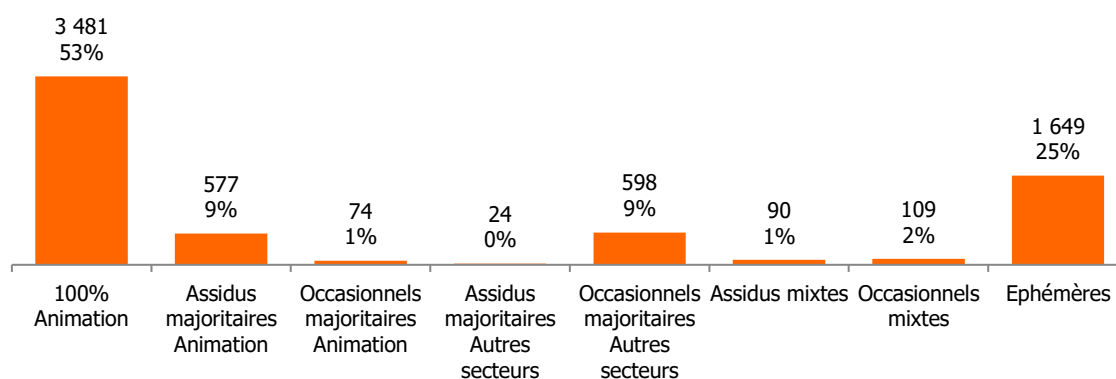
**La majorité des CDDU déclarés en 2019 (53%) n'ont travaillé que dans le secteur des films d'animation sur cette année**, à la connaissance d'Audiens (profil « **100% Animation** »).

25% des CDDU ont une activité faible à la fois dans le secteur des films d'animation mais aussi dans l'ensemble des secteurs « Audiens » (profil « **Ephémères** »).

Entre ces deux profils, on retrouve des personnes avec des activités plus mixtes : 9% de personnes travaillant plus de 500 heures dans le secteur des films d'animation, ayant une activité par ailleurs dans un autre secteur mais avec une activité majoritaire dans les films d'animation (profil « **Assidus majoritaires Animation** »).

Et 9% des effectifs CDDU ont travaillé plus occasionnellement dans le secteur des films d'animation (moins de 500 heures sur l'année) car ils travaillent majoritairement dans un autre secteur « Audiens » (profil « **Occasionnels majoritaires Autres secteurs** »).

**Figure 10 : Répartition des CDD d'usage déclarés en 2019 dans le secteur par profil**



*Lecture : En 2019, 3 481 personnes ayant eu au moins un CDD d'usage dans le secteur n'ont été déclarées que dans le secteur de l'animation du périmètre de l'étude et ont cumulé plus de 500 heures dans ce périmètre donc constituent le profil « 100% Animation », soit 53% des effectifs en CDDU.*

Les occasionnels du secteur travaillant majoritairement dans d'autres secteurs sont plus âgés en moyenne (38 ans) que les « 100% Animation » ou « Assidus » au secteur (34 ans).

Le salaire horaire médian d'un CDDU « 100% Animation » est de 21 euros. Ce salaire est moins élevé que les profils plus mixtes, avec une activité majoritaire dans les autres secteurs pour lesquels le salaire horaire médian dans les studios d'animation se situe à 27 euros.

**Tableau 7 : Répartition des CDD d'usage du secteur par profil et indicateurs complémentaires sur les effectifs féminins, les moyennes d'âge les salaires horaires médians, par typologie**

Activité	Nombre d'heures dans le secteur	Nombre d'heures totales déclarées à Audiens	Profil	Effectifs	Moyenne d'âge	Effectifs féminins	% femmes	Salaires horaires médian en €
100% Animation	Plus de 500 heures		100% Animation	3 481	33	1273	37%	21
	Moins de 500 heures		Ephémères	1 222	33	509	42%	22
Majoritaire Animation	Plus de 500 heures		Assidus majoritaires Anim.	577	35	182	32%	22
	Moins de 500 heures	Plus de 500 heures en tout Moins de 500 heures en tout	Occasionnels majoritaires Ephémères	74 171	38 35	26 75	35% 44%	22 21
Majoritaire Autres secteurs	Plus de 500 heures		Assidus majoritaires Autres	24	30	8	33%	19
	Moins de 500 heures	Plus de 500 heures en tout Moins de 500 heures en tout	Occasionnels majoritaires Ephémères	598 195	38 37	210 69	35% 35%	27 22
Mixte Animation/ Autres secteurs	Plus de 500 heures		Assidus mixtes	90	34	25	28%	22
	Moins de 500 heures	Plus de 500 heures en tout Moins de 500 heures en tout	Occasionnels mixtes Ephémères	109 61	36 36	37 20	34% 33%	24 24
<b>Total</b>				<b>6 602</b>	<b>34</b>	<b>2434</b>	<b>37%</b>	<b>22</b>

*Lecture : En 2019, 3 481 personnes ayant eu au moins un CDD d'usage dans le secteur n'ont été déclarées que dans le secteur de l'animation du périmètre de l'étude et ont cumulé plus de 500 heures dans ce périmètre, ils constituent le profil « 100% Animation ». Ces personnes ont en moyenne 33 ans, sont à 37% des femmes, et ont un salaire horaire médian de 21 euros.*

Parmi les profils « **Assidus majoritaires Autres secteurs** », « **Occasionnels majoritaires Autres secteurs** », « **Assidus mixtes** » et « **Occasionnels Mixtes** » (821 CDD d'usage ayant travaillé plus de 40% de leur temps en 2019 dans un autre secteur que le secteur de l'animation et ayant une activité globale de plus de 500 heures), voici les champs d'activité les plus représentés en temps de travail, hors du secteur :

- 39% du temps de travail cumulé de ces CDD d'usage hors du secteur est relatif à la production audiovisuelle,
- 21% à la production cinématographique,
- 16% aux prestations techniques





## Les primo-entrants dans le secteur

Les primo-entrants de l'année N correspondent aux personnes n'ayant **jamais** été déclarées par une des entreprises du secteur sur la période de 2004 à l'année N-1 mais étant déclarées sur l'année N.

En 2019, plus de personnes sont rentrées pour la première fois dans le secteur (1 464) par rapport à 2018 (1 357), cependant cela reste en dessous de l'année 2017 (1 880).

**Tableau 8 : Effectifs des primo-entrants par type de contrat et par genre**

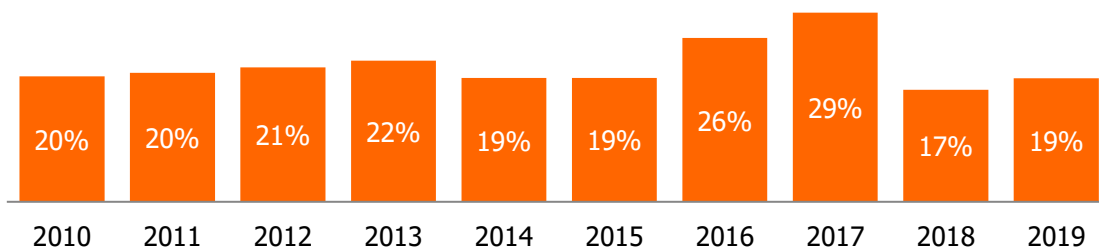
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CDI hommes	//	64	76	66	85	27	40	140	44	51	36	41	47	80	77	80
CDI femmes	//	73	71	47	47	28	22	57	37	33	23	43	45	90	55	97
<b>Total CDI</b>	//	<b>137</b>	<b>147</b>	<b>113</b>	<b>132</b>	<b>55</b>	<b>62</b>	<b>197</b>	<b>81</b>	<b>84</b>	<b>59</b>	<b>84</b>	<b>92</b>	<b>170</b>	<b>132</b>	<b>177</b>
CDD hommes	//	53	50	67	63	42	74	59	56	96	38	28	46	46	41	37
CDD femmes	//	46	49	68	70	68	62	60	62	49	30	39	38	61	57	43
<b>Total CDD</b>	//	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>135</b>	<b>133</b>	<b>110</b>	<b>136</b>	<b>119</b>	<b>118</b>	<b>145</b>	<b>68</b>	<b>67</b>	<b>84</b>	<b>107</b>	<b>98</b>	<b>80</b>
CDDU hommes	//	1 071	787	900	893	654	582	551	615	632	575	585	744	962	658	700
CDDU femmes	//	446	354	373	345	272	246	291	279	329	289	318	488	659	494	535
<b>Total CDDU</b>	//	<b>1 517</b>	<b>1 141</b>	<b>1 273</b>	<b>1 238</b>	<b>926</b>	<b>828</b>	<b>842</b>	<b>894</b>	<b>961</b>	<b>864</b>	<b>903</b>	<b>1 232</b>	<b>1 621</b>	<b>1 152</b>	<b>1 235</b>
<b>Nombre total de salariés primo-entrants (1)</b>	//	<b>1 719</b>	<b>1 356</b>	<b>1 508</b>	<b>1 496</b>	<b>1 085</b>	<b>1 006</b>	<b>1 150</b>	<b>1 080</b>	<b>1 170</b>	<b>979</b>	<b>1 045</b>	<b>1 385</b>	<b>1 880</b>	<b>1 357</b>	<b>1 464</b>
<i>Evolution</i>	//		-21%	11%	-1%	-27%	-7%	14%	-6%	8%	-16%	7%	33%	36%	-28%	8%

(1) effectif dédoublonné = une personne déclarée sur plusieurs types de contrat n'est comptée qu'une seule fois

*Lecture : En 2019, 700 hommes déclarés dans le secteur avec au moins une période en CDD d'usage ne l'avaient jamais été, quel que soit le type de contrat, entre 2004 et 2018.*

Mécaniquement, le taux de primo-entrants parmi les effectifs en CDDU en 2019 est au-dessus par rapport aux autres années : 19% contre 17% en 2018.

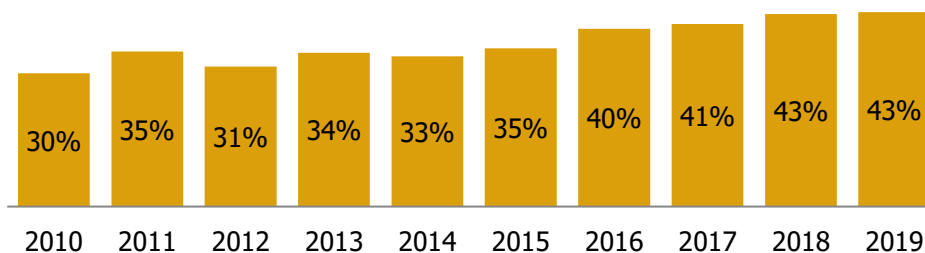
**Figure 11 : Part de primo-entrants parmi les effectifs globaux en CDDU**



*Lecture : En 2019, 19% des personnes déclarées en CDDU dans le secteur l'étaient pour la première fois.*

La part de femmes parmi les primo-entrants en CDDU est en constante augmentation depuis 2010, passant de 30% en 2010 à 43% en 2019.

**Figure 12 : Part des femmes dans les effectifs CDDU primo-entrants**



*Lecture : En 2017, 41% des primo-entrants étaient des femmes, contre 43% en 2019*

Etudions le profil des primo-entrants en CDDU entre 2010 et 2019 :

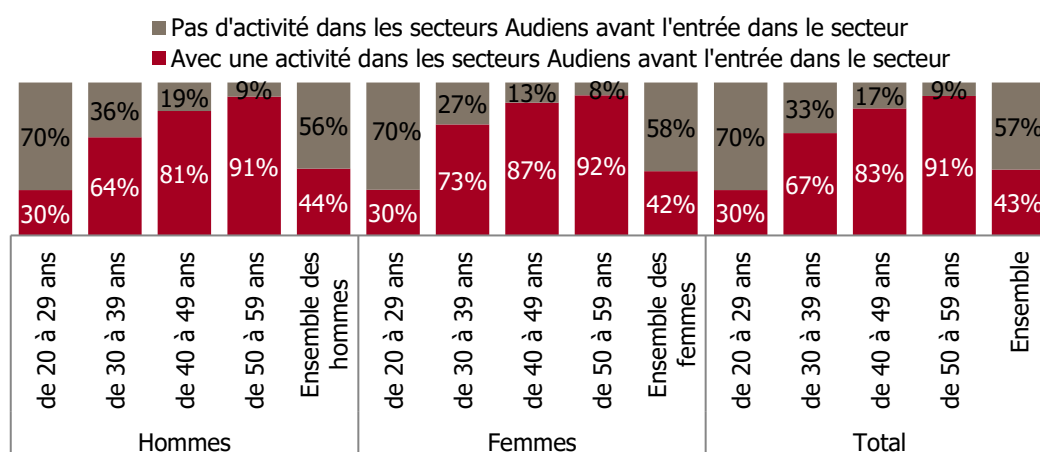
- **10 532 personnes différentes** sont entrées en CDDU dans le secteur pour la première fois entre 2010 et 2019
- **Dont 7 474 ont eu une activité significative** : en obtenant un salaire cumulé dans le secteur de plus de 4 000 €<sup>4</sup> ou ayant travaillé dans le secteur au moins 2 années

**Tableau 9 : Effectifs des primo-entrants de 2010 à 2019 avec activité significative par sexe, âge et activité dans les secteurs Audiens avant d'entrer dans le secteur**

		Pas d'activité dans les secteurs Audiens avant l'entrée dans le secteur	Avec une activité dans les secteurs Audiens avant l'entrée dans le secteur	Ensemble
<b>Hommes</b>	moins de 20 ans	7	4	11
	de 20 à 29 ans	2 172	917	3 089
	de 30 à 39 ans	338	610	948
	de 40 à 49 ans	76	332	408
	de 50 à 59 ans	12	120	132
	60 ans et plus	1	34	35
	âge non renseigné	1	1	2
	<b>Ensemble des hommes</b>	<b>2 607</b>	<b>2 018</b>	<b>4 625</b>
<b>Femmes</b>	moins de 20 ans	8		8
	de 20 à 29 ans	1 476	628	2 104
	de 30 à 39 ans	127	337	464
	de 40 à 49 ans	22	147	169
	de 50 à 59 ans	7	77	84
	60 ans et plus	5	11	16
	âge non renseigné	4		4
	<b>Ensemble des femmes</b>	<b>1 649</b>	<b>1 200</b>	<b>2 849</b>
<b>Total</b>	<b>moins de 20 ans</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>19</b>
	<b>de 20 à 29 ans</b>	<b>3 648</b>	<b>1 545</b>	<b>5 193</b>
	<b>de 30 à 39 ans</b>	<b>465</b>	<b>947</b>	<b>1 412</b>
	<b>de 40 à 49 ans</b>	<b>98</b>	<b>479</b>	<b>577</b>
	<b>de 50 à 59 ans</b>	<b>19</b>	<b>197</b>	<b>216</b>
	<b>60 ans et plus</b>	<b>6</b>	<b>45</b>	<b>51</b>
	<b>âge non renseigné</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
	<b>Ensemble</b>	<b>4 256</b>	<b>3 218</b>	<b>7 474</b>

*Lecture : Entre 2010 et 2019, 3 648 personnes différentes ayant eu par la suite une activité significative dans le secteur, et étant entrées dans le secteur entre 20 et 29 ans, n'avaient jamais eu d'activité dans les secteurs « Audiens » avant leur entrée.*

**Figure 13 : Répartition des primo-entrants de 2010 à 2019 avec activité significative par âge et activité dans les secteurs Audiens avant d'entrer dans le secteur**



*Lecture : 70% des hommes primo-entrants avec activité significative, âgés entre 20 et 29 ans n'ont pas eu d'autres activités dans les secteurs Audiens avant l'entrée dans le secteur.*

<sup>4</sup> Le volume de travail ne peut pas être ici appréhendé en fonction du nombre d'heures car nous ne disposons pas de cette information de façon aussi précise avant 2017. Il est donc appréhendé avec le salaire annuel brut.

Intéressons-nous aux CDDU primo-entrants de 2019 et à leur profil (comme définis dans la partie précédente). Les profils relatifs à peu d'effectifs ont été regroupés sous l'ensemble « Autres profils ». Comme nous devons utiliser la donnée du nombre d'heures travaillées pour définir le profil, nous travaillons sur la base brute regroupant 1 122 CDDU sur les 1 235 évoqués dans le tableau 8.

**Autant chez les techniciens que chez les techniciennes primo-entrants en 2019, on observe que plus les personnes entrent avec un âge élevé dans le secteur, moins elles ont un profil « 100% Animation »** mais conservent une activité principale dans un autre secteur :

- **8 % ont un profil occasionnel « film d'animation »** (moins de 500 heures travaillées dans le secteur) avec activité majoritaire dans un autre secteur, **parmi les primo-entrants de 20 à 29 ans**
- **32 % ont un profil occasionnel « film d'animation »** (moins de 500 heures travaillées dans le secteur) avec activité majoritaire dans un autre secteur, **parmi les primo-entrants de 40 à 49 ans**

**Tableau 10 : Effectifs des CDDU primo-entrants de 2019 par sexe, âge et répartition (en %) par profil**

		Pas d'activité dans les secteurs Audiens avant l'entrée dans le secteur	Avec une activité dans les secteurs Audiens avant l'entrée dans le secteur	Ensemble	
<b>Hommes</b>	de 20 à 29 ans	266	157	423	37 9 9 39 5
	de 30 à 39 ans	60	104	164	29 5 22 39 5
	de 40 à 49 ans	10	59	69	22 6 26 32 14
	de 50 à 59 ans	3	20	23	9 35 57
	60 ans et plus	0	16	16	6 44 50
	<b>Ensemble des hommes</b>	<b>339</b>	<b>356</b>	<b>695</b>	<b>32 7 16 39 6</b>
<b>Femmes</b>	moins de 20 ans	2	0	2	50 50
	de 20 à 29 ans	262	119	381	36 6 7 46 4
	de 30 à 39 ans	31	58	89	26 10 18 38 8
	de 40 à 49 ans	2	30	32	3 6 44 41 6
	de 50 à 59 ans	2	16	18	6 6 50 22 17
	60 ans et plus	0	5	5	40 60
<b>Ensemble des femmes</b>	<b>299</b>	<b>228</b>	<b>527</b>	<b>31 6 13 44 6</b>	
<b>Total</b>	<b>moins de 20 ans</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>50 50</b>
	<b>de 20 à 29 ans</b>	<b>528</b>	<b>276</b>	<b>804</b>	<b>37 7 8 43 5</b>
	<b>de 30 à 39 ans</b>	<b>91</b>	<b>162</b>	<b>253</b>	<b>28 7 21 39 6</b>
	<b>de 40 à 49 ans</b>	<b>12</b>	<b>89</b>	<b>101</b>	<b>16 6 32 35 12</b>
	<b>de 50 à 59 ans</b>	<b>5</b>	<b>36</b>	<b>41</b>	<b>7 41 41 7</b>
	<b>60 ans et plus</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>5 43 52</b>
<b>Ensemble</b>	<b>638</b>	<b>584</b>	<b>1 222</b>	<b>31 7 15 41 6</b>	

*Lecture : En 2019, 423 hommes techniciens de 20 à 29 ans en CDDU étaient des primo-entrants dans le secteur. Parmi eux, 266 n'avaient jamais eu d'activité recensée dans un autre secteur Audiens avant 2019 et 157 en avaient déjà eu. Aussi, sur ces 423 personnes, 37% ont un profil « 100% Animation », 9% un profil « Assidus majoritaires Animation », 9% un profil « Occasionnels majoritaires Autres secteurs », 39% un profil « Ephémères » et 5% un autre profil parmi ceux définis pages 21 et 22.*

## ★ Les métiers de l'animation

Les libellés d'emploi sont exploités cette année pour la deuxième fois dans les déclarations sociales nominatives (DSN) brutes. Nous avons donc un historique de deux années (2018 et 2019) pour exploiter ces données.

Rappel, comme pour les données sur le nombre d'heures : l'exploitation de cette information porte sur plus de 99% des salariés et de la masse salariale pour 2018 et 2019.

A noter que, dans la DSN, le libellé d'emploi est un champ de saisi libre.

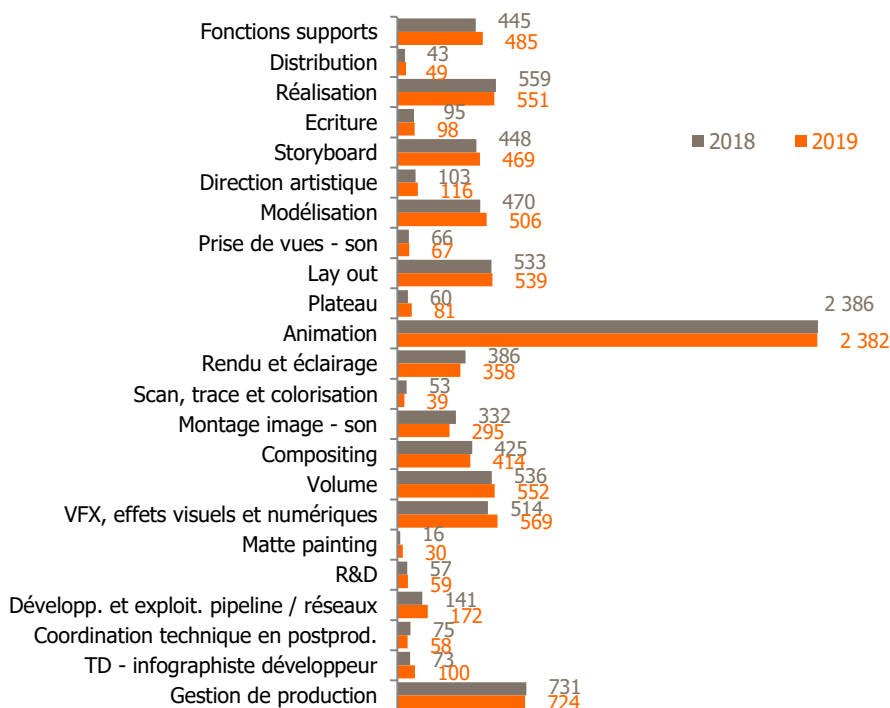
La nomenclature des familles de métiers a été établie par le comité de pilotage de l'étude « Besoins en compétences » et la CPNEF de l'audiovisuel.

L'ensemble des métiers déclarés ont pu être affectés à une famille. A noter que certains métiers connus du secteur de l'animation comme les métiers du rigging et du build ou les métiers du dessin, n'ont pu être définis de façon dissociée par manque d'effectifs déclarés avec ce niveau de détail. Les personnes ont en effet dû être déclarées par les employeurs sous un libellé plus agrégé.

**De 2018 à 2019 il n'y a pas eu d'évolution particulièrement notable en termes d'effectifs.** On peut cependant retenir les métiers de la VFX, des effets visuels et numériques qui constituent la plus haute variation avec +55 personnes.

Une autre famille concernée par une hausse d'effectifs est le Matte Painting, passant de 16 à 30 personnes, soit +88%.

**Figure 14 : Effectifs 2018 et 2019 en nombre de personnes par famille de métiers**

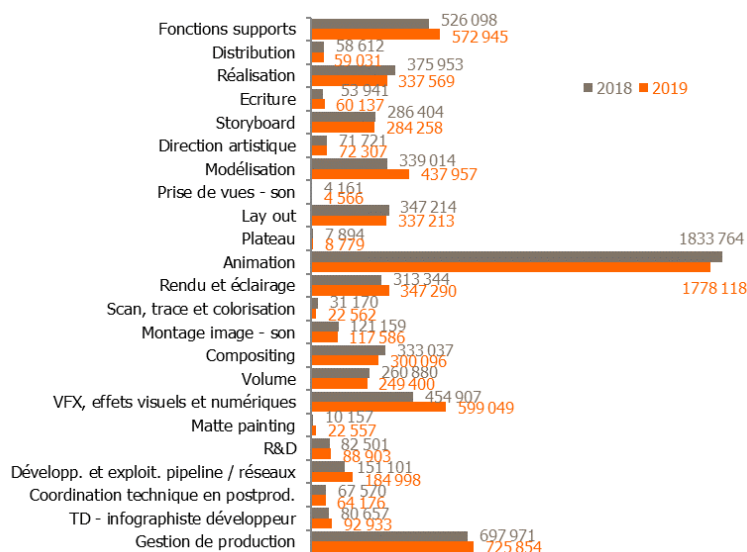


*Lecture : En 2018, 559 personnes différentes ont été déclarées dans la famille des métiers de la réalisation, 551 en 2019.*

## Les heures déclarées pour les métiers de l'animation ont légèrement diminué, passant de 1,83 million en 2018 à 1,78 million en 2019.

Cependant les métiers de la modélisation ainsi que de la VFX, effets visuels et numériques sont en nette augmentation, avec respectivement +100 000 heures et +140 000 heures.

Figure 15 : Nombre d'heures (en milliers) 2018 et 2019 déclarées par famille de métiers

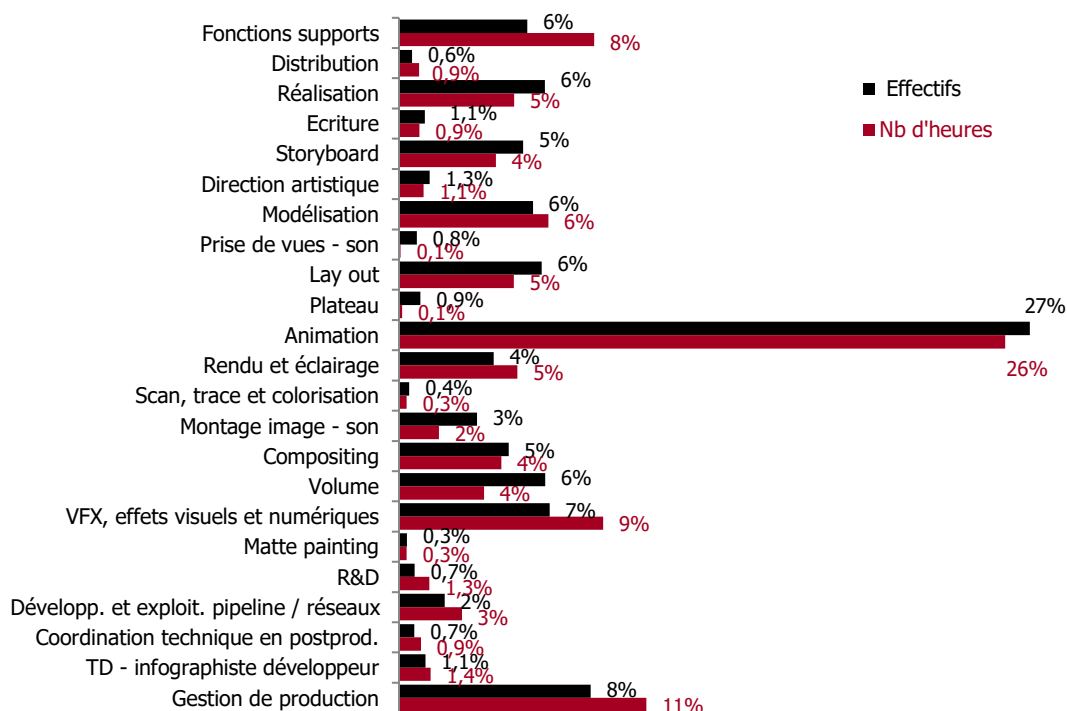


Lecture : En 2019, 337 milliers d'heures ont été déclarées dans la famille des métiers de la réalisation, 376 en 2018.

Les répartitions n'ayant pas beaucoup changé entre 2018 et 2019, nous n'affichons ci-dessous que celles de 2019.

En pourcentage, les métiers de l'animation représentent 27% des effectifs et 26% du nombre d'heures déclarées. Ils sont suivis par les métiers de la gestion de production avec 8% des effectifs et 11% du nombre d'heures déclarées.

Figure 16 : Répartition des effectifs et des heures déclarés en 2019 par famille de métiers



Lecture : En 2019, 5% des effectifs et 4% des heures déclarés sont relatifs à un métier de la famille du storyboard.

## Les femmes dans l'animation

Entre 2018 et 2019, la part des femmes grandit sur tous les indicateurs : effectifs, nombre d'heures, et masse salariale.

**Tableau 11 : Evolution de la part des femmes dans les effectifs, dans l'activité en nombre d'heures et en masse salariale**

	Part relative au travail des femmes	
	2018	2019
Effectifs	37%	38%
Nombre d'heures	34%	34%
Masse salariale	36%	37%

*Lecture : En 2018, 37% des effectifs globaux du secteur étaient des effectifs féminins, 38% en 2019.*

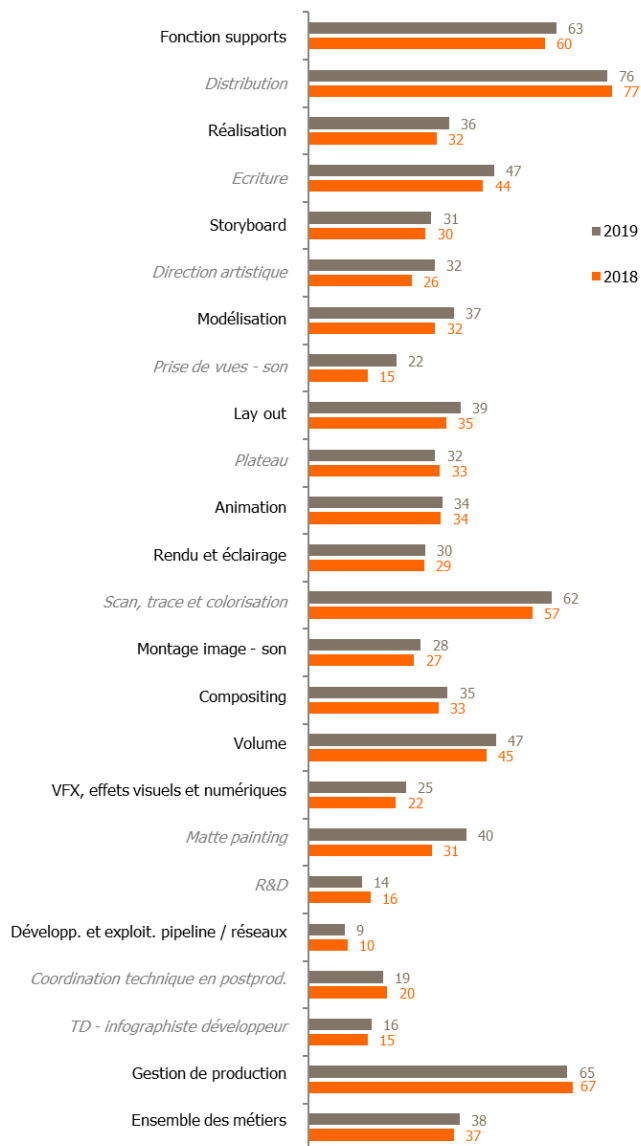
Les femmes sont d'autant plus présentes dans les métiers de début et de fin de projet : en 2019, 76% dans les métiers de la distribution et 65% dans les métiers de la gestion de production. 63% des fonctions supports sont aussi exercées par des femmes.

Les autres métiers avec significativement plus de femmes en proportion que dans les effectifs globaux sont les métiers d'écriture et de volume (47%).

En évolution entre les deux années, 2018 et 2019, les métiers de la modélisation connaissent la plus haute augmentation d'effectifs féminins en volumes avec 35 nouvelles « modélisatrices » déclarées par les studios en 2019, la part des femmes dans les métiers de l'animation passant alors de 32% à 37%.

Avertissement sur les autres métiers à petits effectifs (se référer à la figure 14) : la part des femmes varie en fonction des effectifs globaux déclarés par famille de métiers d'une année sur l'autre.

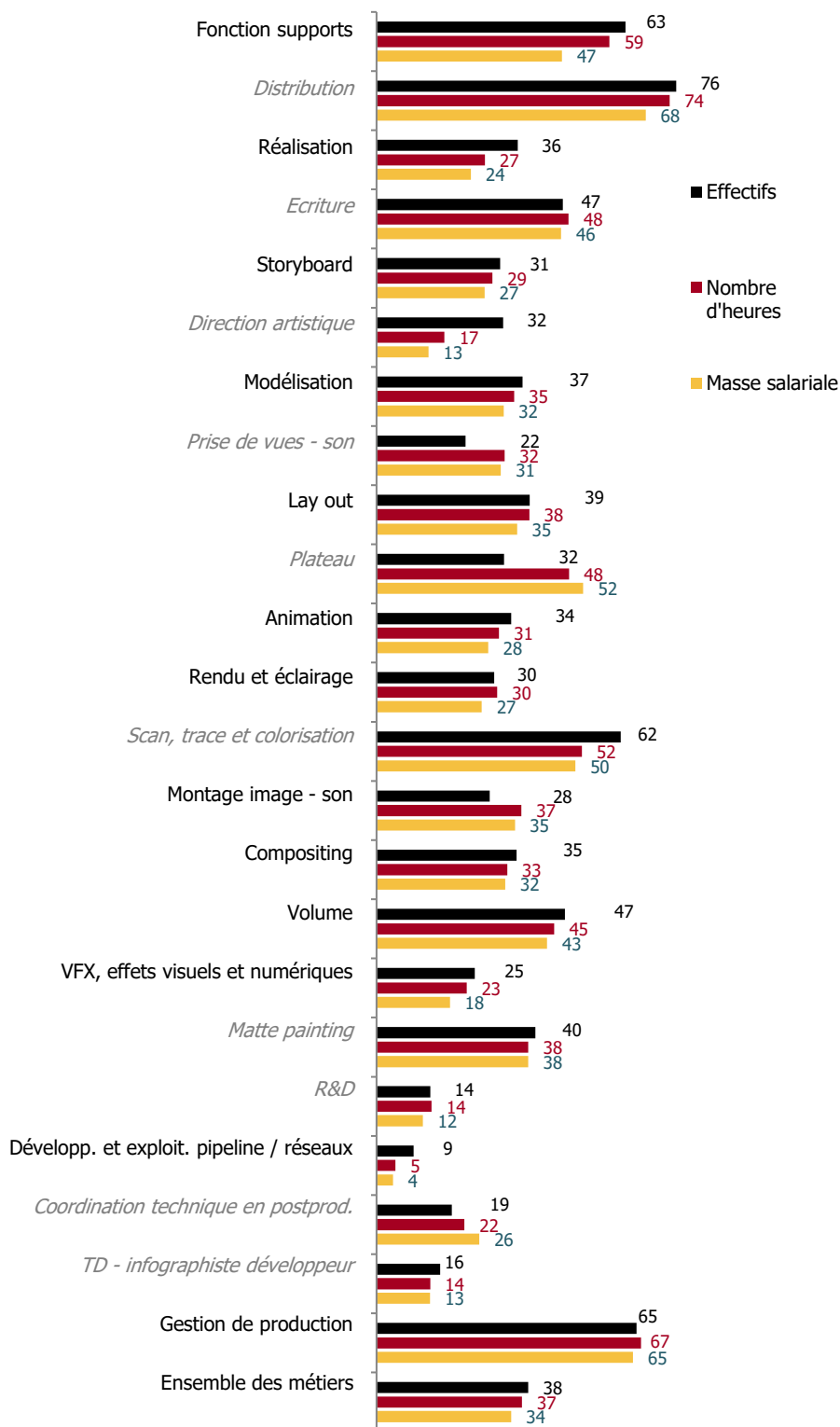
**Figure 17 : Répartition des effectifs féminins (en %) dans chacune des familles de métiers<sup>5</sup> et évolution entre 2018 et 2019**



*Lecture : La part des femmes dans les effectifs des métiers de réalisation de films d'animation est passée de 32% en 2018 à 36% en 2019.*

<sup>5</sup> Les familles grisées correspondent à celles regroupant moins de 100 salariés sur 2018 ou 2019.

**Figure 18 : Part des effectifs, du nombre d'heures et de la masse salariale relatifs au travail des femmes (en %) dans chacune des familles de métiers<sup>6</sup>, en 2019**



*Lecture : En 2019, dans les métiers de la réalisation de films d'animation, 36% des effectifs étaient des femmes, représentant 27% du nombre d'heures déclarées et 24% de la masse salariale.*

<sup>6</sup> Les familles grisées correspondent à celles regroupant moins de 100 salariés sur 2018 ou 2019.



## ★ Données régionales

Le secteur se développe fortement. Mais **qu'en est-il de cette croissance sur le territoire ?**

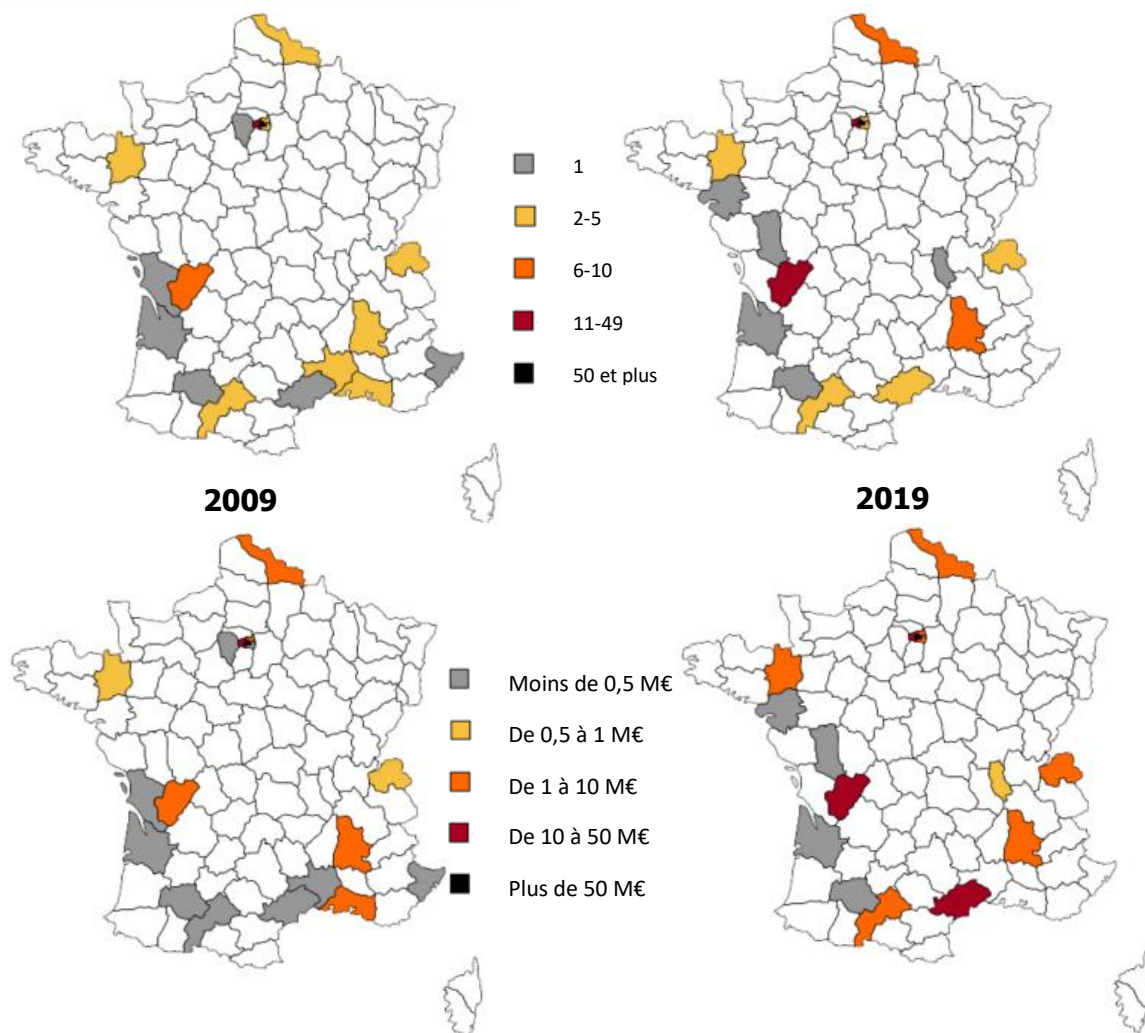
En 10 ans, le secteur compte, en volume, 33 établissements de plus : 114 établissements étaient recensés en 2009 et 147 en 2019.

Est compté comme établissement, la présence de l'entreprise dans un département.

Dans le détail, le secteur n'est pas représenté sur l'ensemble du territoire et **la concentration est très forte sur Paris** et plus généralement en Ile-de-France, mais **on observe cependant un développement en régions** :

- Paris et les Hauts-de-Seine concentraient 86% de la masse salariale en 2009, contre 73% en 2019.
- La Charente est un département avec un poids grandissant dans le secteur avec 8% des établissements en 2009, contre 14% en 2019, et 5% de la masse salariale en 2009, contre 9% en 2019.
- L'Hérault est également un département avec de plus en plus d'activité, cumulant 8% de la masse salariale en 2019, là où il était à moins de 1% en 2009 et 2014.

**Figure 19 : Répartition géographique des établissements du secteur et évolution en 10 ans, entre 2009 et 2019**



*Lecture : En 2009, entre 2 et 5 établissements ont eu une activité dans le secteur dans le Nord, pour 1 à 10 M€ de masse salariale déclarée.*

**Tableau 12 : Evolution du top 6 des départements en termes de masse salariale déclarée dans le secteur entre 2009, 2014 et 2019 (indicateurs sur le nombre d'établissements, les effectifs et la masse salariale en M€)**

2009				2014				2019			
Département	Nombre d'établissements	Effectifs	Masse salariale	Département	Nombre d'établissements	Effectifs	Masse salariale	Département	Nombre d'établissements	Effectifs	Masse salariale
Paris	66	3 467	63,4	Paris	73	3 535	69,7	Paris	74	4 886	123,5
Hauts-de-Seine	11	874	14,2	Hauts-de-Seine	11	658	10,9	Charente	21	979	16,2
Charente	9	384	4,6	Charente	14	483	6,8	Hauts-de-Seine	11	567	11,7
Seine-Saint-Denis	2	187	s	Drôme	5	295	3,0	Drôme	9	399	4,3
Drôme	3	153	s	Nord	5	245	4,3	Hérault	3	374	s
Nord	4	131	1,5	Haute-Garonne	3	133	s	Haute-Garonne	3	227	s

*Lecture : En 2009, en Charente, 9 établissements (studios) ont déclaré une activité dans le secteur, représentant 384 personnes différentes et 4,6 M€ de masse salariale.*

s : secret statistique pour la masse salariale relative à 3 studios ou moins.

En 2019, parmi les départements les plus actifs du secteur, Paris et la Charente sont les départements concentrant le plus d'effectifs féminins avec 38% des personnes déclarées. En 2009, il s'agissait de la Drôme avec 45% des effectifs déclarés.

Les studios avec les salariés les plus jeunes se situent en 2019 dans Charente et l'Hérault avec respectivement 62% et 72% des effectifs ayant moins de 35 ans. En 2009, le Nord déclarait les effectifs les plus jeunes (69%).

A part en 2009, la part des cadres parmi les effectifs est plus importante dans les studios parisiens avec 40% en 2014 et 2019.

**Tableau 13 : Indicateurs d'emploi sur le top 6 des départements en termes de masse salariale déclarée dans le secteur en 2009, 2014 et 2019**

2009									
Département	% d'établissement	% effectifs	% masse salariale	% femmes	% moins de 35 ans	% primo entrants	% CDDU	% cadres	Effectifs médians
Paris	58%	63%	70%	32%	58%	21%	85%	36%	28
Hauts-de-Seine	10%	16%	16%	26%	61%	18%	78%	37%	49
Charente	8%	7%	5%	27%	66%	12%	89%	24%	37
Drôme	3%	3%	2%	45%	46%	13%	87%	36%	11
Nord	4%	2%	2%	31%	69%	17%	85%	32%	26
Seine-Saint-Denis	2%	3%	2%	28%	60%	33%	98%	34%	93

2014									
Département	% d'établissement	% effectifs	% masse salariale	% femmes	% moins de 35 ans	% primo entrants	% CDDU	% cadres	Effectifs médians
Paris	55%	59%	66%	32%	55%	18%	88%	40%	30
Hauts-de-Seine	8%	11%	10%	26%	61%	16%	85%	35%	8
Charente	11%	8%	6%	30%	58%	13%	88%	26%	26
Nord	4%	4%	4%	28%	67%	15%	46%	31%	28
Drôme	4%	5%	3%	37%	62%	12%	94%	24%	22
Haute-Garonne	2%	2%	2%	31%	65%	11%	90%	36%	39

2019									
Département	% d'établissement	% effectifs	% masse salariale	% femmes	% moins de 35 ans	% primo entrants	% CDDU	% cadres	Effectifs médians
Paris	50%	59%	67%	38%	56%	17%	84%	40%	49
Charente	14%	12%	9%	38%	62%	13%	91%	26%	39
Hérault	2%	5%	8%	35%	72%	63%	86%	16%	27
Hauts-de-Seine	7%	7%	6%	36%	59%	13%	81%	31%	13
Drôme	6%	5%	2%	37%	61%	14%	92%	31%	23
Haute-Garonne	2%	3%	2%	37%	55%	19%	91%	36%	69

*Lecture : En 2009, les studios en Charente représentaient 8% de l'ensemble des studios du secteur, 7% des effectifs déclarés et 5% de la masse salariale. 26% des effectifs déclarés étaient des femmes. Les effectifs médians par studio étaient de 37 personnes différentes déclarées sur l'année, tous contrats confondus.*

# Annexe 1 : périmètre de l'étude

Pour être au plus près de l'activité du secteur, le périmètre est revu chaque année.

Raison Sociale	Ville	Remarque éventuelle
12 24 FILMS	LYON	
2 4 7 FILMS	PARIS	Seul le film Perse Polis est pris en compte.
2 MINUTES	PARIS	
2 MINUTES ANIMATION	ANGOULEME	
2 MINUTES REUNION	LE PORT	
2 MINUTES STUDIO	ANGOULEME	
2D 3D ANIMATIONS	ANGOULEME	
2DHD	LE SOLER	
3 0 STUDIO	ANGOULEME	
4 21 PRODUCTIONS	PARIS	
ACTION SYNTHESE	MARSEILLE	
AKAMI	PARIS	
ALUMA PRODUCTIONS	LILLE	
ANDARTA PICTURES	BOURG LES VALENCE	
ANIMALPS PRODUCTIONS	ANNECY	
ANKAMA ANIMATIONS	ROUBAIX	Le personnel permanent n'est intégré qu'à partir de 2011.
ANKAMA MOVIES	ROUBAIX	
ANTEFILMS STUDIO	ANGOULEME	
ATTITUDE STUDIO	ST OUEN	
AUTOUR DE MINUIT PRODUCTIONS	PARIS	
AUTOUR DU VOLCAN STUDIOS	CLERMONT FERRAND	
BAM ANIMATION	PARIS	
BANJO STUDIO	PARIS	
BAYARD JEUNESSE ANIMATION	MONTROUGE	
BIBO FILMS	NICE	
BLUE SPIRIT	PARIS	
BLUE SPIRIT PRODUCTIONS	PARIS	
BLUE SPIRIT STUDIO	ANGOULEME	
BRUNCH STUDIO	PARIS	
BUF COMPAGNIE	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2017.
BULLES DE COM	FONTENAY AUX ROSES	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
CARIBARA ANIMATION	PARIS	
CARIBARA ANNECY	CRAN GEVRIER	
CIEL DE PARIS PRODUCTIONS	PARIS	Est exclu du périmètre le film Macadam Pop Corn.
CIRCUS		
COMPTOIR ANGOUMOISIN D ANIMATION	ANGOULEME	
COTTONWOOD MEDIA	PARIS	
CROSS RIVER PRODUCTIONS	PARIS	
CUBE CREATIVE COMPUTER COMPANY	LEVALLOIS PERRET	
CUBE CREATIVE PRODUCTIONS	LEVALLOIS PERRET	
CYBER GROUP STUDIOS	PARIS	
DANDELOOO	PARIS	

DARGAUD MEDIA	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018. Est exclu du périmètre le film C'est comme ça.
DEF2SHOOT	PARIS	
DEF2SHOOT VISUAL EFFECTS	MONTRouGE	
DIGITAL BANANA STUDIO	PARIS	
DONCVOILA PRODUCTIONS	PARIS	
DOUBLE METRE ANIMATION	MARSOLAN	
DUPUIS AUDIOVISUEL	PARIS	Absorbée au 31 juillet 2008 par Dupuis Edition Audiovisuel qui est dans le champ.
DURAN	ISSY LES MOULINEAUX	
DWARF ANIMATION STUDIO	LATTES	
DWARF ENTERTAINMENT	PARIS	
EBB PRODUCTIONS	ANGOULEME	
ELLIPSANIME	PARIS	Absorbée au 1er juillet 2007 par Ellipsanime Production qui est dans le champ.
ELLIPSANIME PRODUCTIONS	PARIS	
ELLIPSE STUDIO	PARIS	
EURO VISUAL	PARIS	
EUROPA CORP	PARIS	Seuls quelques films sont pris en compte : - La mécanique du cœur - Ruby Tuesday - Un monstre à Paris - Arthur - Arthur 2 - Arthur 3
EXECUTIVE TOON SERVICES	PARIS	
FOLIASCOPE	BOURG LES VALENCE	
FOLIMAGE	VALENCE	
FOLIMAGE ANIMATION	BOURG LES VALENCE	
FOLIVARI	PARIS	Est exclu du périmètre le film Les malheurs de Sophie et Ma famille et le Loup.
FORGE ANIMATION	AIX EN PROVENCE	
FORTICHE PRODUCTION	PARIS	
FOST	MONTRouGE	
FOST	PARIS	
FRANCHE CONNECTION ANIMATIONS	MONTREUIL	
FUTURIKON	PARIS	Est exclu du périmètre le film Chronique d'une récréée.
FUTURIKON FILMS	PARIS	
FUTURIKON PRODUCTIONS	PARIS	
FUTURIKON SPV	PARIS	
GAUMONT ANIMATION	PARIS	
GAUMONT PRODUCTION ANIMATION	PARIS	
GENAO PRODUCTIONS	BOULOGNE BILLANCOURT	
GO N INTERNATIONAL	PARIS	
GO N PRODUCTIONS	PARIS	
GOBI STUDIO	MARSEILLE	
HARI GROUP	PARIS	
HARI PRODUCTIONS	PARIS	
HARI STUDIOS	PARIS	
HARRIET PRODUCTIONS	PARIS	
HEROLD FAMILY	PARIS	
HUE DADA PRODUCTIONS	PARIS	
I CAN FLY	BEGLES	
I CAN FLY LIMITED	PARIS	
ILLUMINATION MAC GUFF	PARIS	

IN EFECTO	MONTPELLIER	Le personnel permanent cotise à Audiens en retraite complémentaire depuis 2016.
INTHEBOX	ANNECY	
IP4U	VALENCIENNES	Le personnel permanent n'a jamais cotisé à Audiens en retraite complémentaire.
JE SUIS BIEN CONTENT	PARIS	
JPL FILMS	RENNES	
JULIANNE FILMS	ROMANS SUR ISERES	
JUST KIDS	PARIS	
KARLAB	DOMONT	
LA CABANE PRODUCTIONS	PARIS	
LA CHOUETTE COMPAGNIE	MONTREUIL	
LA FABRIQUE PRODUCTION	ST LAURENT LE MINIER	
LA FACTORIE	PARIS	
LA MAISON	PARIS	
LA STATION ANIMATION	PARIS	
LABEL ANIM	PARIS	
LE STUDIO PERSONNE N EST PARFAIT	RENNES	
LES ARMATEURS	PARIS	
LES CARTOONEURS ASSOCIES	PARIS 19	
LES FEES SPECIALES	MONTPELLIER	
LES FILMS A CARREAUX	CREST	
LES FILMS D ICI	PARIS	
LES FILMS DE L ARLEQUIN	PARIS	
LES FILMS DE LA PERRINE	PARIS	
LES FILMS DU NORD	ROUBAIX	
LES FILMS DU POISSON ROUGE	ANGOULEME	
LES INDISCRETS	ANNECY	
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI	RENNES	
LES TROIS OURS	ANGOULEME	
LET'SO YA	JOUY MAUVOISIN	
LITTLE PRINCESS	PARIS	
MAC GUFF LIGNE	PARIS	
MADLAB ANIMATIONS	ROUBAIX	
MAGNIFICAT FILMS	PARIS	Seul le film Je vous ai compris est pris en compte.
MALIL ART PRODUCTIONS	ANGOULEME	
MAYBE MOVIES	IVRY SUR SEINE	Les films pris en compte sont : - Zombillenium - Calamity
MEDIA VALLEY	PARIS	
METHOD ANIMATION	PARIS	
MIAM	PARIS	
MIAM STUDIO	PARIS	
MILLIMAGES	PARIS	
MIYU PRODUCTIONS	PARIS	
MONDO TV FRANCE	PARIS	
MONELLO PRODUCTIONS	BOULOGNE BILLANCOURT	
MONKEY EGGS ANIMATION	ARCUEIL	
MOONSCOOP	PARIS	
MOONSCOOP DIGITAL MEDIAS	LA ROCHELLE	
MOONSCOOP IP	PARIS	
MOVING PUPPET	PARIS	Est exclu du périmètre le film Yetii.

MRRAZ	SAINT DENIS	
NALU	AUBERVILLIERS	
NEOMIS ANIMATION	PARIS	
NOMAD FILMS	PARIS	
NORD OUEST FILMS	PARIS	Seuls trois films sont pris en compte : - Les contes de la nuit - Dragons et princesses - Dili à Paris
NORD OUEST PRODUCTION	PARIS	Seul le film Azur et Asmar est pris en compte.
NORMAAL	PARIS	
NORMAAL ANGOULEME	ANGOULEME	
NORMAN STUDIOS	PARIS	Seul le film Playmobil est pris en compte
O2O		
OCTOPOLIS	PARIS	
ON ENTERTAINMENT	PARIS	
ONCE UPON A TOON	ANGOULEME	
ONYX FILMS ON CLASSICS	ST CLOUD	
OOLALA	BOURG LES VALENCE	
OSCARB STUDIO	ALFORT VILLE	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
OUIDO ENTERTAINMENT	PARIS	
PAPY3D PRODUCTIONS	PARIS	
PASSION PARIS PRODUCTION	PARIS	
PATOON ANIMATION	PARIS	
PERSEPROD	PARIS	
PHILIPPE MOUNIER MARKETING PRODUCTION	PARIS	
PICOLO PICTURES	PARIS	
PICTAK CIE	SAINTE SOLINE	
PICTOR MEDIA ANIMATION	PARIS	
PINKA	LEVALLOIS PERRET	
PIPANGAI PRODUCTIONS	LE PORT	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire. Récupération via la prévoyance depuis 2008.
PLANET NEMO ANIMATION	LILLE	
PRIMA LINEA PRODUCTIONS	PARIS	
PROCIDIS	NEUILLY SUR SEINE	
PUMKIN 3D STUDIO	MONTREUIL	
PUPP S MOTION STUDIO	RENNES	
SACREBLEU PRODUCTIONS	PARIS	
SAMKA ANIMATION	PARIS	
SAMKA PRODUCTIONS	PARIS	
SARL LA FABRIQUE	ST LAURENT LE MINIER	
SCHMUBY PRODUCTIONS	ANGOULEME	
SEAHORSE ANIM	ALFORTVILLE	
SILEX ANIMATION	ANGOULEME	
SIP ANIMATION	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
SOLIDANIM	BORDEAUX	
SPARX	PARIS	Le personnel permanent n'a jamais cotisé à Audiens en retraite complémentaire.
SPARX ANIMATION STUDIOS	PARIS	
SPLENDIDO	CLICHY	Seul le film Les Petits Rats est pris en compte.
STORIMAGES	PARIS	Repris en 2013 par Ellipsanime.
STORY BOARD ANIMATION	PARIS	
STUDIO 100 ANIMATION	PARIS	

STUDIO O	PARIS	
STUDIO PELETIER	PARIS	
STUDIO PINKA	ANNECY	
STUDIO REDFROG	LILLE	
SUN CREATURE FRANCE	BORDEAUX	
SUPAMONKS	ARCUEIL	
SUPERPROD	PARIS	
TANT MIEUX PROD	PARIS	
TAT PRODUCTIONS	TOULOUSE	
TAT STUDIO	TOULOUSE	
TEAMTO	PARIS	
TEAMTO BOURG LES VALENCE	BOURG LES VALENCE	
TEAMTO STUDIO	PARIS	
TECHNICOLOR ANIMATION PRODUCTIONS	PARIS	
TELE IMAGES PRODUCTIONS	NEUILLY SUR SEINE	
TF1 PRODUCTION	BOULOGNE BILLANCOURT	Seuls trois séries sont prises en compte : - Mini Ninjas. - Splat the cat. - Trop royal
THE MAGICAL SOCIETY BY JOANN SFAR	PARIS	
TNZPV ANNECY	ANNECY	
TOON FACTORY	PARIS	
TOONKIT	ANGOULEME	
UBISOFT 8	MONTREUIL SOUS BOIS	
UBISOFT MOTION PICTURES RABBIDS	MONTREUIL	
UN JE NE SAIS QUOI	BORDEAUX	
UNIQUE ANIMATION	PARIS CEDEX 10	
VANILLA SEED	ANGOULEME	
WATCH NEXT MEDIA	PARIS	
XBO FILMS	TOULOUSE	
XILAM ANIMATION	PARIS	Est exclu du périmètre Si j'étais un animal.
XILAM FILMS	PARIS	
XILAM STUDIO	VILLEURBANNE	
XILAM STUDIO ANGOULEME	ANGOULEME	
XILAM STUDIO PARIS	PARIS	
ZAGTOON	PARIS	
ZODIAK KIDS STUDIO FRANCE	NEUILLY SUR SEINE	



## Annexe 2 : tableaux complémentaires

### Les entreprises

Tableau 14 : Taille de l'entreprise = nombre de permanents au 31/12 de l'année considérée

Nombre d'entreprises	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Sans permanent au 31/12	17	21	27	32	28	33	33	41	39	38	36	39	33	33	36	28
De 1 à 5 salariés permanents au 31/12	28	32	38	42	46	50	44	50	49	55	55	60	55	58	55	54
De 6 à 10 salariés permanents au 31/12	9	14	15	14	17	12	17	18	18	17	17	16	26	22	27	30
De 11 à 50 salariés permanents au 31/12	11	12	14	17	19	16	16	15	17	17	16	15	17	22	21	20
Plus de 50 salariés permanents au 31/12	2	2	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	0	0	1
<b>Nombre total d'entreprises</b>	<b>67</b>	<b>81</b>	<b>96</b>	<b>106</b>	<b>111</b>	<b>112</b>	<b>111</b>	<b>125</b>	<b>124</b>	<b>129</b>	<b>125</b>	<b>131</b>	<b>132</b>	<b>135</b>	<b>139</b>	<b>133</b>
<i>Evolution</i>		21%	19%	10%	5%	1%	-1%	13%	-1%	4%	-3%	5%	1%	2%	3%	-4%

Tableau 15 : Taille de l'entreprise = nombre de salariés déclarés au moins une fois dans l'année

Nombre d'entreprises	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
de 1 à 19 salariés	16	28	35	38	39	46	39	46	50	44	46	53	48	45	48	39
de 20 à 49 salariés	21	18	23	26	31	29	33	33	28	34	32	33	35	29	32	34
de 50 à 99 salariés	16	19	17	25	19	14	18	26	26	30	26	24	25	31	31	32
100 salariés et plus	14	16	21	17	22	23	21	20	20	21	21	21	24	30	28	28
<b>Nombre total d'entreprises</b>	<b>67</b>	<b>81</b>	<b>96</b>	<b>106</b>	<b>111</b>	<b>112</b>	<b>111</b>	<b>125</b>	<b>124</b>	<b>129</b>	<b>125</b>	<b>131</b>	<b>132</b>	<b>135</b>	<b>139</b>	<b>133</b>
<i>Part avec 50 salariés ou plus</i>	45%	43%	40%	40%	37%	33%	35%	37%	37%	40%	38%	34%	37%	45%	42%	45%

### Masse salariale

Tableau 16 : Masse salariale brute par type de contrat, en M€

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CDI	15,6	18,4	20,8	19,1	22,4	22,0	20,0	24,5	22,7	23,7	21,9	26,2	29,1	35,8	38,1	44,2
CDD de droit commun	1,8	2,3	3,3	8,5	8,0	7,0	7,1	7,4	7,8	10,3	5,4	3,7	3,1	2,6	2,1	1,9
CDDU	30,6	45,2	47,6	51,3	59,9	62,1	62,3	64,0	68,6	76,4	77,7	94,2	109,0	136,4	120,9	137,1
<b>Total</b>	<b>47,9</b>	<b>65,9</b>	<b>71,7</b>	<b>78,9</b>	<b>90,3</b>	<b>91,0</b>	<b>89,4</b>	<b>95,9</b>	<b>99,1</b>	<b>110,4</b>	<b>105,1</b>	<b>124,1</b>	<b>141,3</b>	<b>174,8</b>	<b>161,0</b>	<b>183,2</b>
<i>Evolution</i>		37%	9%	10%	15%	1%	-2%	7%	3%	11%	-5%	18%	14%	24%	-8%	14%

### Les salariés

Tableau 17 : Effectifs par catégorie professionnelle

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CDI cadre	282	341	383	340	388	367	335	359	327	353	355	405	475	527	602	681
CDI non-cadre	227	236	240	208	240	191	181	338	276	252	246	224	255	326	245	299
<b>Total CDI <sup>(1)</sup></b>	<b>506</b>	<b>574</b>	<b>622</b>	<b>539</b>	<b>621</b>	<b>552</b>	<b>514</b>	<b>693</b>	<b>594</b>	<b>598</b>	<b>595</b>	<b>625</b>	<b>725</b>	<b>848</b>	<b>834</b>	<b>969</b>
CDD cadre	39	48	87	154	171	122	127	142	136	139	98	88	66	44	37	34
CDD non-cadre	142	169	186	235	244	199	229	220	220	418	164	142	162	162	193	192
<b>Total CDD de droit commun <sup>(1)</sup></b>	<b>180</b>	<b>217</b>	<b>273</b>	<b>387</b>	<b>413</b>	<b>321</b>	<b>351</b>	<b>357</b>	<b>354</b>	<b>554</b>	<b>262</b>	<b>230</b>	<b>224</b>	<b>205</b>	<b>229</b>	<b>225</b>
CDDU cadre	939	1 152	1 335	1 422	1 537	1 531	1 487	1 541	1 578	1 780	1 810	1 748	1 997	2 283	2 335	2 268
CDDU non-cadre	1 877	2 480	2 547	3 010	3 173	3 130	3 096	3 134	3 237	3 222	3 403	3 606	4 091	5 016	4 731	4 939
<b>Total CDDU <sup>(1)</sup></b>	<b>2 603</b>	<b>3 374</b>	<b>3 545</b>	<b>4 097</b>	<b>4 290</b>	<b>4 244</b>	<b>4 199</b>	<b>4 270</b>	<b>4 377</b>	<b>4 483</b>	<b>4 681</b>	<b>4 829</b>	<b>5 508</b>	<b>6 605</b>	<b>6 422</b>	<b>6 613</b>
<b>Nombre total de salariés <sup>(2)</sup></b>	<b>3 226</b>	<b>4 063</b>	<b>4 309</b>	<b>4 947</b>	<b>5 226</b>	<b>5 045</b>	<b>4 976</b>	<b>5 244</b>	<b>5 244</b>	<b>5 485</b>	<b>5 470</b>	<b>5 620</b>	<b>6 333</b>	<b>7 553</b>	<b>7 374</b>	<b>7 661</b>
<i>Evolution</i>		26%	6%	15%	6%	-3%	-1%	5%	0%	5%	0%	3%	13%	19%	-2%	4%

(1) Les individus sont dédoublonnés par statut au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme cadre et/ou comme non cadre n'est compté qu'une seule fois.

(2) Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : tout individu déclaré n'est compté qu'une seule fois.



**Tableau 18 : Equivalent temps plein des contrats CDI et CDD de droit commun**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Hommes</b>	<b>294</b>	<b>335</b>	<b>361</b>	<b>402</b>	<b>410</b>	<b>352</b>	<b>346</b>	<b>454</b>	<b>400</b>	<b>476</b>	<b>375</b>	<b>368</b>	<b>375</b>	<b>401</b>	<b>424</b>	<b>511</b>
cadres permanents	181	217	251	264	288	256	242	256	236	244	233	256	264	294	318	379
non-cadres permanents	112	118	110	137	121	96	104	198	164	232	142	112	110	106	106	132
<b>Femmes</b>	<b>175</b>	<b>194</b>	<b>225</b>	<b>241</b>	<b>271</b>	<b>262</b>	<b>246</b>	<b>286</b>	<b>269</b>	<b>293</b>	<b>261</b>	<b>253</b>	<b>278</b>	<b>315</b>	<b>332</b>	<b>377</b>
cadres permanents	79	93	111	119	138	142	141	147	138	149	137	137	154	175	201	228
non-cadres permanents	97	101	115	122	133	120	105	139	131	144	125	116	124	140	131	149
<b>TOTAL</b>	<b>469</b>	<b>529</b>	<b>586</b>	<b>643</b>	<b>681</b>	<b>614</b>	<b>592</b>	<b>741</b>	<b>668</b>	<b>768</b>	<b>637</b>	<b>621</b>	<b>653</b>	<b>716</b>	<b>756</b>	<b>888</b>
<i>évolution</i>	//	13%	11%	10%	6%	-10%	-4%	25%	-10%	15%	-17%	-3%	5%	10%	6%	17%

**Tableau 19 : Répartition des CDI par taux de temps de travail**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Hommes</b>																
Temps plein	97%	96%	93%	93%	94%	94%	94%	95%	95%	97%	96%	95%	94%	95%	94%	95%
Au moins un mi-temps	3%	3%	5%	5%	5%	5%	6%	4%	4%	2%	4%	5%	5%	4%	5%	4%
Moins d'un mi-temps	0,3%	1,1%	1,8%	1,8%	1,6%	0,9%	0,3%	0,9%	0,6%	0,8%	0,3%	0,3%	0,9%	0,4%	1,3%	1,1%
<b>Femmes</b>																
Temps plein	93%	92%	84%	86%	88%	87%	87%	86%	86%	84%	84%	83%	86%	86%	85%	89%
Au moins un mi-temps	7%	5%	9%	8%	7%	9%	9%	10%	9%	10%	10%	11%	10%	11%	11%	8%
Moins d'un mi-temps	0,5%	3,6%	7,5%	5,2%	5,0%	4,3%	4,3%	4,2%	4,7%	6,1%	6,0%	5,6%	4,9%	2,5%	4,2%	3,0%

**Tableau 20 : Effectifs CDDU par genre et catégorie**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
cadres hommes	652	825	972	1 001	1 091	1 102	1 059	1 099	1 142	1 253	1 255	1 200	1 356	1 538	1 573	1 503
non-cadres hommes	1 332	1 741	1 773	2 130	2 262	2 281	2 246	2 220	2 282	2 247	2 390	2 534	2 776	3 268	3 009	3 048
<b>Total techniciens CDDU homm</b>	<b>1 819</b>	<b>2 374</b>	<b>2 492</b>	<b>2 884</b>	<b>3 055</b>	<b>3 066</b>	<b>3 013</b>	<b>3 024</b>	<b>3 102</b>	<b>3 134</b>	<b>3 280</b>	<b>3 365</b>	<b>3 720</b>	<b>4 358</b>	<b>4 148</b>	<b>4 172</b>
cadres femmes	287	327	363	421	446	429	428	442	436	527	555	548	641	745	762	765
non-cadres femmes	545	739	774	880	911	849	850	914	955	975	1 013	1 072	1 315	1 748	1 722	1 891
<b>Total techniciens CDDU femm</b>	<b>784</b>	<b>1 000</b>	<b>1 053</b>	<b>1 213</b>	<b>1 235</b>	<b>1 178</b>	<b>1 186</b>	<b>1 246</b>	<b>1 275</b>	<b>1 349</b>	<b>1 401</b>	<b>1 464</b>	<b>1 788</b>	<b>2 247</b>	<b>2 274</b>	<b>2 441</b>
Part des hommes parmi les cadres	69%	72%	73%	70%	71%	72%	71%	71%	72%	70%	69%	69%	68%	67%	67%	66%
Part des hommes parmi les non-cadre	71%	70%	70%	71%	71%	73%	73%	71%	70%	70%	70%	70%	68%	65%	64%	62%
Part des cadres parmi les hommes	33%	32%	35%	32%	33%	33%	32%	33%	33%	36%	34%	32%	33%	32%	34%	33%
Part des cadres parmi les femmes	34%	31%	32%	32%	33%	34%	33%	33%	31%	35%	35%	34%	33%	30%	31%	29%
<b>Part des hommes parmi les CDDU</b>	<b>70%</b>	<b>70%</b>	<b>70%</b>	<b>70%</b>	<b>71%</b>	<b>72%</b>	<b>72%</b>	<b>71%</b>	<b>71%</b>	<b>70%</b>	<b>70%</b>	<b>70%</b>	<b>68%</b>	<b>66%</b>	<b>65%</b>	<b>63%</b>

(2) : effectif dédoublonné = une personne déclarée comme cadre et comme non-cadre n'est comptée qu'une seule fois

**Tableau 2113 : Taux d'entrée, de sortie et de rotation des CDDU**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Effectifs entrant	1 550	1 307	1 587	1 553	1 297	1 171	1 253	1 355	1 394	1 406	1 363	1 777	2 228	1 582	1 791
Effectifs sortant	779	1 136	1 035	1 360	1 343	1 216	1 182	1 248	1 288	1 208	1 215	1 098	1 131	1 765	1 600
<b>Effectifs totaux</b>	<b>3 374</b>	<b>3 545</b>	<b>4 097</b>	<b>4 290</b>	<b>4 244</b>	<b>4 199</b>	<b>4 270</b>	<b>4 377</b>	<b>4 483</b>	<b>4 681</b>	<b>4 829</b>	<b>5 508</b>	<b>6 605</b>	<b>6 422</b>	<b>6 613</b>
Taux d'entrée	46%	37%	39%	36%	31%	28%	29%	31%	31%	30%	28%	32%	34%	25%	27%
Taux de sortie	23%	32%	25%	32%	32%	29%	28%	29%	29%	26%	25%	20%	17%	27%	24%
<b>Taux de rotation</b>	<b>35%</b>	<b>34%</b>	<b>32%</b>	<b>34%</b>	<b>31%</b>	<b>28%</b>	<b>29%</b>	<b>30%</b>	<b>30%</b>	<b>28%</b>	<b>27%</b>	<b>26%</b>	<b>25%</b>	<b>26%</b>	<b>26%</b>

Effectif entrant en année N = personne salariée dans le secteur en année N et pas en année N-1

Effectif sortant en année N = personne salariée dans le secteur en année N-1 et pas en année N

**Tableau 22 : Indicateurs sur le nombre d'heures travaillées par individu en CDDU, dans le secteur en 2019**

	Moyenne		Ecart type		1 <sup>er</sup> quartile		Médiane		3 <sup>e</sup> quartile	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
moins de 20 ans	22	201	2	186	20	21	21	189	24	392
de 20 à 29 ans	799	778	559	552	296	273	735	714	1 262	1 263
de 30 à 39 ans	899	792	653	590	308	259	842	737	1 427	1 218
de 40 à 49 ans	853	720	644	616	287	182	770	560	1 386	1 201
de 50 à 59 ans	672	610	573	534	175	119	542	504	1 106	1 008
60 ans et plus	376	437	500	557	29	69	142	151	676	675
<b>total</b>	<b>830</b>	<b>762</b>	<b>618</b>	<b>573</b>	<b>277</b>	<b>245</b>	<b>749</b>	<b>679</b>	<b>1 330</b>	<b>1 229</b>